



# La Commune

BULLETIN DE L'ASSOCIATION DES AMIS DE LA COMMUNE DE PARIS-1871



**2006**  
HIVER-PRINTEMPS  
NUMERO  
**27**

**DOSSIER**  
**LA COMMUNE DE PARIS-1871**  
**ET LE CINÉMA**



## Grande mobilisation pour la souscription...

Il est rare que l'éditorial de notre bulletin porte sur des questions financières de notre Association.

Notre objectif principal demeure la transmission historique et idéologique du souvenir de la Commune de Paris de 1871 et de ses combattants et de montrer que son œuvre est toujours au cœur de l'actualité.

Pour cela, les adhérents qui militent dans les différentes commissions organisent, avec des moyens financiers souvent réduits, un bon nombre de manifestations. Mais pour coller à l'actualité, nous devons améliorer quantitativement et qualitativement nos interventions.

Pour faciliter le travail de nos militants, le Conseil d'administration de notre Association a décidé l'acquisition d'un nouveau local jouxtant notre siège au 46, rue des Cinq-Diamants et d'abandonner la location de notre annexe qui est située dans la même rue.

Comme vous pouvez l'imaginer, cet investissement nécessite un financement important.

C'est pourquoi nous avons décidé, en Septembre, le lancement d'une grande souscription auprès des membres de notre Association et de l'élargir à tous les sympathisants de la Commune de Paris-1871.

Les adhérents doivent assurer par une forte mobilisation le succès de cette souscription et faire entrer un maximum de fonds pour nous dégager au plus vite des obligations des remboursements bancaires.


Cette mobilisation a déjà commencé et des chèques commencent à parvenir à notre siège. Nous vous en remercions. Vous recevrez une attestation de don concernant votre versement qui vous permettra de soulager partiellement vos impôts.

Un groupe de travail s'est constitué pour animer cette opération. Il a décidé de tenter le montage d'une grande vente aux enchères au printemps ou à l'automne 2006. Ce projet est organisé par Claudine Boni.

C'est dans ce cadre que nous vous demandons de nous aider à trouver des objets ayant une certaine valeur marchande (gravures, tableaux, affiches, livres rares, vaisselle, etc.). Vous pouvez d'ores et déjà envoyer à notre siège (courrier ou mail Internet) un descriptif de vos objets ainsi qu'une photo. Tous ensemble, nous pouvons réussir et nous comptons sur tous nos Amis qui le peuvent pour assurer un franc succès à notre souscription.



Pierre Korber




Arthur Rimbaud. 1854-1891

LES AMIS  
DE LA  
COMMUNE  
DE PARIS-1871

# 2006

... Il a deux trous rouges au côté droit.



Le dormeur du val

**ADHÉREZ OU  
RÉADHÉREZ  
COTISATIONS 2006  
CARTE D'ADHÉSION**

**A partir de 33 euros -  
Soutien à partir de 50 euros**

**A partir 5 euros  
pour les faibles ressources**

**A partir de 150 euros  
pour les collectivités**

# Histoire - Dossier cinéma

A COMMUNE  
DE PARIS-1871

## Les journées de 1871 à l'écran



Au printemps 1871, à Paris, les Communards refusent de capituler contre les Prussiens et se révoltent contre le gouvernement de Thiers qui siège à Versailles. Cet affrontement populaire fait des milliers de victimes et marque pour longtemps l'histoire de la capitale. L'idéologie révolutionnaire de ces «journées sanglantes» a inspiré les cinéastes français et étrangers.

### L'IMAGERIE DE LA COMMUNE

Peu avant sa mort, l'auteur de «L'internationale», Eugène Pottier, écrivait dans une de ses dernières chansons, en 1866 : «Tout ça n'empêche pas Nicolas, qu'à la Commune n'est pas morte...».

Né à peine dix ans plus tard, le cinématographe mettra pourtant plus de trois décennies pour la faire revivre et loin de Paris. Si l'on excepte cette reconstitution, filmée à des fins militantes par l'Espagnol Armand Guerra en 1913, «La Commune», qui se terminait sur des images de survivants de la Commune, il faudra attendre la fin des années vingt, à la lisière du muet et du parlant, pour voir l'insurrection parisienne du Printemps 1871 mise en scène par des cinéastes soviétiques : Mardjanov avec «La pipe du Communard» (1929), Kossintsev et Trauberg avec «La nouvelle Babylone» (1929). Première partition pour le cinéma d'un Chostakovitch de vingt-trois ans, et de Rochal avec «Les aubes de Paris» (1936). En France, le sujet semble tabou. A telle enseigne que le premier projet de long métrage consacré à la Commune, en 1946, ne verra pas le jour. Dans le sillage de la Libération de Paris, le grand cinéaste du «Six juin à l'aube», Jean Grémillon\*, voulait célébrer cette «insurrection patriotique», selon ses propres termes, dans une confrontation tentante entre Versailles et Vichy, Thiers et Pétain, FFI et Garde nationale. L'imagerie future de la Commune sera friande de tels rapprochements, de même que l'iconographie antérieure y avait eu largement recours : le «Louis-Michel sur les barricades» de Théophile Steinlen s'inspire directement de «La Liberté guidant le peuple», peinte par Eugène Delacroix au lendemain de la Révolution de 1830.

L'allégorie apparaît ainsi comme l'une des constantes de la représentation de la Commune, largement utilisée au cinéma. Elle avait, à l'époque, d'autant plus d'importance que la gravure et la lithographie supplantaient la photographie comme support de diffusion, même si les photographes au service des Fédérés, comme Braquehais, privilégiaient l'image symbolique : groupes de Communards devant la colonne Vendôme abattue, ou juchés sur les barricades... Et par un détournement pervers, ces mêmes images serviront aux mouchards versaillais pour identifier nombre de «meneurs» qui seront pour la plupart fusillés. Pour la première fois dans son histoire, la photographie devenait instrument de dénonciation, pièce à conviction.

De leur côté les fusilleurs versaillais prirent - apparemment - plaisir à photographier abondamment les cadavres de leurs victimes... Images qui seront «récupérées» au bénéfice de diverses propagandes réactionnaires, la plus ignoble étant la publication dans un journal franquiste, pendant la guerre civile espagnole, d'une photographie de cercueils ouverts de Communards fusillés, légendée comme le résultat d'une exécution sommaire de prisonniers phalangistes par les Républicains. Par un salutaire retour de balancier, ces images de Communards massacrés permettront à Jean Baronnet de donner la mesure de la répression versaillaise en ouverture de son film «Une journée au Luxembourg» (1993).

Un autre type de détournement d'image fut inauguré après la chute de la Commune : la reconstitution mensongère et le photo-montage. Pour les besoins d'un recueil intitulé «Les crimes de la Commune», très prisé dans les salons bourgeois, le dénommé Appert engagea des figurants pour incarner les «fanatiques avinés» qui allaient procéder aux «sauvages exécutions» des généraux Lecomette et Thomas et de l'archevêque de Paris Monseigneur Darbois, sous le regard complice de dirigeants de la Commune insérés dans l'image par truquage photographique.

Paradoxalement, c'est à partir d'un semblable matériau - dessin, photo, gravure, reconstitution - que vont





## Histoire - Dossier cinéma

### Les journées de 1871 à l'écran (suite)

s'édifier les représentations cinématographiques de la Commune, à ceci près qu'aucun film ne choisira jamais le camp des Versaillais. A cela, une raison évidente : faire un film sur la Commune est un choix militant, où il est d'abord question d'hommage et de célébration.

#### DE L'HÔTEL-DE-VILLE AU PÈRE-LACHAISE : UNE GÉOGRAPHIE ALLÉGORIQUE

Vingt ans après les trois films soviétiques hautement allégoriques, le premier film français, «Commune de Paris» (1951), œuvre d'un cinéaste de vingt-six ans, Robert Menegoz, comporte une séquence «d'actualité» : le cortège des Communistes pour le quatre-vingtième anniversaire de la Commune au cimetière du Père-Lachaise, devant le Mur des Fédérés, théâtre des derniers combats contre les soldats de Thiers. Un lieu symbolique déjà reconstitué dans «La nouvelle Babylone», et qui sera fortement exploité au moment de la célébration du centenaire de la Commune en 1971, avec les images de la cérémonie organisée par le Parti communiste français, fi-

gurant aussi bien dans des films de la télévision belge, «Un solo funèbre, la Commune de Paris» de Jacques Cogniaux, que soviétique, «Le voile écarlate de Paris» de Marlene Khoutiev, chant de louanges à la gloire du P.C.F... On verra un autre dépôt de gerbe au Mur des Fédérés, «gauchiste» celui-là, dans «Mourir à trente ans» de Romain Goupil - une manière de réponse au film soviétique qui passe pudiquement sous silence les événements de Mai 1968 à Paris...

Le Mur des Fédérés est le repère privilégié de la géographie cinématographique de la Commune, qu'on retrouve dans les films commémoratifs du centenaire, «La Commune de 1871» de Cécile Clairval et Olivier Ricard, télévision française, «Le temps des cerises, la Commune et les livres», «Jaroslaw Dabrowski»

(1975), commandant en chef des armées de la Commune, dans un film polonais de Bohdan Poreba, où les obsèques de l'officier révolutionnaire tué sur la barricade de la rue Myrha (XVIII<sup>e</sup> arrondissement) se déroule au son de «L'Internationale», dont la musique ne sera composée qu'en 1888... L'anachronisme est ici au service de la symbolique.

Dans son immense fresque de six heures, «La Commune (Paris 1871)» réalisée pour Arte en 1999, Peter Watkins fera de l'anachronisme volontaire un vecteur signifiant en introduisant l'interview et le commentaire télévisés comme jalons de la chronologie de la Commune : le journal télévisé «national» de Versailles s'oppose aux reportages bricolés des journalistes de

la télévision «communale», laquelle, en bout de course et faute de moyens, se trouvera réduite à l'état de radio par abandon de l'image. Un principe propice à de passionnants sauts de dialectiques du passé au présent et de la réalité à la fiction. Cette distanciation va de pair avec un parti-pris filmique en longs plans séquences où la crédibilité repose

sur la parole, les visages et les costumes. Le décor restant allusif et ne prétendant surtout pas à une quelconque «reconstitution» (tout a été tourné en banlieue parisienne, à Montreuil, dans les locaux de la compagnie théâtrale d'Armand Gatti, «La parole errante»).

Un brechtisme déjà illustré, de manière plus radicale encore, dans «Mémoire Commune» (1978) de Patrick Poidevin, où les décors parisiens sont symbolisés jusqu'à la limite de l'abstraction (un cylindre de bois matérialise par exemple la colonne Vendôme), tout autant que l'action (un drap teint en rouge résume la répression versaillaise), sinon dans une séquence «réaliste» inspirée de Brecht précisément, «Le canon de Madame Cabet», où dans une vieille rue étroite et pavée représentant la rue Pigalle, les femmes du quartier em-

**LE MUR DES FÉDÉRÉS  
EST LE REPÈRE PRIVILÉGIÉ  
DE LA GÉOGRAPHIE  
CINÉMATOGRAPHIQUE  
DE LA COMMUNE**



pêchent la reprise de «leur» canon par les soldats versaillais.

La supposée rénovation de Paris des années soixante-dix, assortie d'une élimination massive d'immeubles «vétustes» des quartiers populaires, offrit paradoxalement une opportunité de reconstitution à peu de frais des barricades du mois de Mai 1871. Joël Farges en profita pour la mise en scène de sa «Semaine Sanglante» (1976), où façades ruinées et murs en démolition complètent les barricades et hôpitaux de fortune éclaboussés par les obus des artilleurs versaillais, lesquels sont félicités depuis son bureau par Adolphe Thiers, à l'abri sous les moulures du château de Versailles, et prenant en toute bonne conscience un bain de pieds. Mais Farges ne dédaigne pas pour autant l'imagerie symbolique, et plante des drapeaux rouges autour du génie de la Bastille, comme il s'attarde sur la façade de l'Hôtel-de-Ville, bientôt incendié.

La géographie allégorique de la Commune telle que reflétée par le cinéma se trouve ainsi banalisée, rive droite, entre les deux colonnes, Juillet et Vendôme, à équidistance de l'Hôtel-de-Ville avec au Nord-Est la couronne des barricades de Montmartre, Belleville et Ménilmontant qui s'achève plus à l'Est parmi les tombes du Père-Lachaise. Comme s'il ne s'était rien passé rive gauche.

#### LES ENTAILLES DE L'HISTOIRE

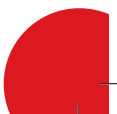
Ce n'est pas le moindre mérite du film de Jean Baronnet «Une journée au Luxembourg» de montrer que la répression fut aussi sanglante de l'autre côté de la Seine, notamment dans «le plus triste des grands jardins de Paris», comme l'écrivait Jules Vallès. Par un bel après-midi du printemps 1993, autour du bassin, des enfants jouent, font naviguer des voiliers, devant des adultes prenant le soleil, lisant ou somnolant sur leurs chaises. Mais derrière eux on découvre un mur criblé d'impacts de balles. Ici, en Mai 1871, nombre de Communards furent fusillés. Cette ouverture trompeuse, qui n'est pas sans rappeler celle de «Nuit et brouillard» d'Alain Resnais («Même un paysage tranquille...»), permet au réalisateur de relater, dans les décors réels

d'une annexe du palais du Luxembourg, l'aventure du médecin Maxime Vuillaume, rédacteur au «Père Duchêne», arrêté le 21 mai, qui fut sauvé du peloton d'exécution grâce à l'intervention d'un étudiant en médecine, Laffont, enrôlé dans l'armée versaillaise.

Décor anodin en apparence, qui recèle l'empreinte d'une mémoire tragique : c'est aussi sur ce principe qu'est bâti le film soviétique «Le voile écarlate de Paris» (1971), où le récitant constate que «les vieux pavés gardent les traces de l'Histoire» que la plupart des passants qui les arpentent ignorent. Combien de touristes en effet, qui gravissent les degrés de la butte Montmartre (étymologiquement «colline des martyrs»), savent que la basilique du Sacré-Cœur fut érigée «en expiation des crimes de la Commune»? Et qu'à la place du Moulin-Rouge se déroulèrent de sanglants combats? «Si soudain les pierres se mettaient à parler?», s'interroge le récitant sur des images de badauds déambulant place du Tertre, répondant en creux à Arthur Rimbaud : «Quand tes pieds ont dansé si fort dans les colères de Paris!...».

Sur cette sédimentation du temps, les entailles de l'Histoire se brouillent, se répondent et se confondent, et la réalisatrice Marlene Khoutsiev fait ricocher les impacts des balles versaillaises avec ceux de la Libération de Paris, rapproche les fusillés de Mai 1871 et d'Août 1944, établit un parallèle entre un défilé de troupes hitlériennes sur les Champs-Élysées et les armées prussiennes assiégeant Paris, décrit en couleurs les rues commerçantes qui furent le théâtre des derniers combats, rue Lepic et rue de la Fontaine-au-Roi, dont les défenseurs de la barricade furent ravitaillés le dernier jour par l'ambulancière Louise, à qui l'élu de la Commune Jean-Baptiste Clément dédia sa chanson «Le temps des cerises», sur laquelle précisément se clôt le film, en images du Montmartre de 1971.

Vingt ans auparavant, dans le premier film français consacré à la Commune, Robert Menegoz faisait parler différemment les vieilles pierres parisiennes. Il dramatisait l'iconographie d'époque, mettant à contribu-



## Les journées de 1871 à l'écran (suite)

tion, pêle-mêle, gravures et photographies, pour raconter l'épopée des deux mois que dura la Commune de Paris. Par truquage, les obus pleuvaient sur les façades et par montage rapide revivaient les visages des défenseurs des barricades, au rythme des chants composés par Joseph Kosma sur des paroles de Henri Bassis, «A l'assaut du ciel».

C'était aussi le titre d'un autre court-métrage, réalisé en 1962 par Jean Peré à partir de gravures, qui montraient l'abolition de la peine de mort par la crémation de la guillotine au pied de la statue de Voltaire, avant de se terminer sur cette citation de Victor Hugo : «Paris nous demande la fermeture des plaies». Menegoz lui, achevait son film sur une note plus prospective : «Paris livre bataille au nom de l'avenir».

Paris en effet gardera plus volontiers le souvenir de ses défenseurs communards que des assaillants :

**PARIS EN EFFET GARDERA  
PLUS VOLONTIERS  
LE SOUVENIR  
DE SES DÉFENSEURS  
COMMUNARDS QUE  
DES ASSAILLANTS**

Louise Michel a sa station de métro, Eugène Pottier sa cité, Jean-Baptiste Clément sa place, Eugène Varlin sa rue. Comme ses acolytes, le général fusilleur Gallifet passera à la trappe de l'Histoire.

### François Porcile

Réalisateur et conseiller musical de différents cinéastes. Scénariste et écrivain de musique et de cinéma. Auteur de nombreux ouvrages sur la musique et le cinéma. Prix de la critique musicale et Prix de l'Académie Charles Cros pour son ouvrage «Les conflits de la musique française», Fayard, 2001.

\* Comme beaucoup d'autres metteurs en scène, Jean Grémillon travailla durant l'occupation avec l'autorisation

du gouvernement de Vichy et des Allemands. Ce qui ne l'empêcha pas d'être une figure de proue de la Résistance dans le milieu cinématographique.



## «Paris au temps des cerises-1871»\*



Lorsque j'étais enfant, chaque jeudi, j'allais chez mes grands-parents qui habitaient dans le faubourg Saint-Antoine. Mon grand-père, ébéniste, achetait ses fournitures dans le quartier, et je l'accompagnais jusqu'à son atelier. Là, dans les odeurs de colle à peau et de toutes les essences de bois, s'activaient les ouvriers-marqueteurs, méticuleux, véritables artistes de la restauration de meubles anciens.

J'avais une dizaine d'années, lorsque, de retour à l'atelier, mon grand-père me tint un langage peu habituel : «Tu as l'âge de raison, tu es presque un homme. C'est dans cet atelier, avec mon père, ton arrière-grand-père,

que, dès l'âge de douze ans, je suis entré en apprentissage. A sa mort, je lui est succédé. Aujourd'hui encore, j'utilise ses outils...». Puis, sortant de son bureau deux vieilles gravures écornées et jaunies : «Tu vois, c'est le seul souvenir qui me reste de mon père. Ces images représentaient les moments les plus importants de sa vie». Sur la première gravure, une grande bâtisse, une foule immense et agitée... Fusils, piques, bâtons... Toute cette foule est enthousiaste... Hommes et femmes juchés sur les réverbères... Je restais muet et interrogatif. «C'est la proclamation de la Commune de Paris devant l'Hôtel-de-Ville. As-tu déjà entendu parler de la Commune? Regarde, là, cet hom-

me, c'est peut-être ton grand-père. Ces femmes, ces hommes se sont soulevés contre la «République bourgeoise», pour améliorer leur condition sociale, leur liberté individuelle, obtenir le droit à l'instruction pour tous...». Sur l'autre gravure, des hommes et des femmes autour d'une barricade, édifiée de bric et de broc. «Ils vont lutter contre l'armée des Versaillais. Beaucoup y trouveront la mort. La Commune sera écrasée.

La répression sera terrible. Les Communards seront fusillés, déportés, exilés. Mais ils avaient semé la révolution sociale... Ne les oublie jamais. Sois fier de ton arrière grand-père...».

Les années ont passé... Mon grand-père malade, sur son lit de souffrance, me donna les deux gravures : «Je les avais gardées pour toi. Conserves-les toute ta vie. Si tu as des enfants, tu leur raconteras notre famille...». Ce fut la dernière fois que je vis mon grand-père...

Les gravures..., suite à mes différents déménagements je ne les ai jamais retrouvées...

Mes études terminées, je devins... cinéaste. Mai 1968. Révolution, émeutes au Quartier Latin... Les étudiants déchaussent les rues, empilent les pavés, coupent des arbres, ... érigent des barricades. Subitement, dans ma pensée, ces images se superposent aux gravures de mon grand-père... Je réalisais qu'en 1971, il y a cent ans, la Commune de Paris... J'entrepris alors de réaliser un film sur cet événement. Ainsi germa «Paris au temps des cerises-1871\*». Je pris contact avec un ami historien, Jacques Darribaude. Il se chargeât de la documentation historique. J'assurais, quant à moi, la réalisation du film. Bien évidemment, mon projet ne reçut aucune aide de quelque sor-

te que ce soit et je pris en charge la production de cette réalisation. Documents d'époque, gravure, journaux, affiches m'incitèrent à construire mon scénario en utilisant exclusivement ces archives. Le film sera réalisé comme un reportage objectif, avec bruitages, ambiance de rues et de batailles, bruits et rumeurs de foule. La musique de la chanson «Le temps des cerises» en deviendra le thème récurrent...

Les principaux protagonistes seront représentés par des voix distinctes et un commentaire sera le lien objectif de la narration.

Ce film réalisé, il a été présenté, avec succès, avant la commémoration. Le ministère de l'Éducation nationale, le ministère des Affaires étrangères et d'autres institutions en ont acquis les droits. Le film a été primé par le Centre national de la Cinématographie. En Mars 2004, lors de la grande exposition sur la Commune Paris à l'Hôtel-de-Ville, organisés par la Mairie de Paris et l'Association des Amis de la Commune de Paris, il a été présenté en conti-

nu durant tout cet événement. Il est devenu, au fil du temps, un support audiovisuel pour toutes les manifestations et commémorations ayant trait à la Commune de Paris-1871. Les gravures mon trisaïeul ont essayé...

**Jean Desvilles**  
\* En vente à l'Association. (DVD ou VHS).

**LA COMMUNE SERA  
ÉCRASÉE.  
LA RÉPRESSION SERA  
TERRIBLE.  
LES COMMUNARDS  
SERONT FUSILLÉS,  
DÉPORTÉS, EXILÉS.  
MAIS ILS AVAIENT SEMÉ  
LA RÉVOLUTION SOCIALE...  
NE LES OUBLIE JAMAIS.**



**PARIS  
AU TEMPS DES CERISES**  
La Commune de Paris - 1871



## Le film sur la Commune de Jean Grémillon...



De nombreux films ont traité de l'événement avec plus ou moins de rigueur historique. Mais un film sur cet événement... n'a jamais été réalisé. Les quelques cinq cents pages témoignant de l'importance du projet conçu par Jean Grémillon, dorment dans les archives de la Bibliothèque de l'Arsenal transférées à la Bibliothèque de l'Université de Censier. Gérées par la Bibliothèque nationale, rue de Richelieu, leur consultation est difficile voire impossible. Jean Grémillon, qui est aujourd'hui considéré comme l'un des plus grands réalisateurs français, a travaillé à ce projet au lendemain de la Libération. Dès le 11 décembre 1944 et jusqu'au 31 janvier 1945, Jean Grémillon entreprend le travail de recherche, en collaboration avec Georges Duveau, historien de cette période. Il en résulte un certain nombre d'entretiens dactylographiés qui auraient pu, comme le pense André Weber, avoir été radiodiffusés.

Dans un texte inédit sur le style du film écrit en 1945, Jean Grémillon précise bien sa problématique : «Ce montage est la cristallisation, à une époque déterminée qui est celle de 1871, de ce qui s'est passé antérieurement et une sorte de préface de tout ce qui arrivera dans le futur». Pour lui, le mot «Commune» a des racines profondes dans la féodalité dès le XII<sup>e</sup> siècle sous Louis VI et jusqu'au XV<sup>e</sup>, siècle sous Louis XI, avec un moment privilégié quand Etienne Marcel instaure, de Février à Août 1358, la première Commune de Paris. Les revendications parisiennes, du pain et du travail, sont synchrones des jacqueries paysannes : les unes et les autres ont été réprimées dans le sang. La seconde Commune de Paris va de 1789 à 1795 bien que son activité ne soit réellement révolutionnaire que du 10 août 1792 au 27 juillet 1795, en articulant la revendication de justice sur l'expression des besoins.

Durant les années qui ont suivi la Libération, Jean Grémillon a eu pour objectif de rendre au peuple, afin qu'il résolve les contradictions et transforme le système, une histoire colonisée par la bourgeoisie. Nous savons

aujourd'hui que ce premier projet sur la Commune de 1871 s'inscrit dans le vaste programme d'une fresque historique qui devait se développer à partir de 1945 jusqu'en 1945. L'objectif clairement exprimé est de proposer au public populaire une vision de l'Histoire de France qui lui permette de s'approprier sa véritable histoire. Le projet est donc prioritairement et fondamentalement didactique, on devrait même dire politique puisqu'il n'est pas d'enseignement sans l'adoption, consciente ou inconsciente, d'une prise de position.

Mais l'objectif prioritaire de Jean Grémillon est d'intervenir sur le moment présent : 1944-1945. Dans un entretien du 22 janvier, il affirme très nettement : «Les préoccupations de la Commune sont bien celles que nous avons» ; il déplore le freinage des organismes pré-existants qui justifient la lenteur de la mise en train du monde nouveau. Dans «Le massacre des innocents», un projet sur la période de 1936 à 1945, qui ne verra pas davantage le jour, il accuse les capitalistes de freiner la marche du monde. Dans un entretien du 26 décembre, il va plus loin. Quand il est question de Thiers qui récupère les généraux de la défaite de 1870, il ajoutera : «On en connaît un qui fait ça en ce moment». Le cinéaste établit un certain nombre de parallèles entre les Comités de vigilance (1871) et la constitution des Soviets (1917) ; mais c'est surtout le régime de Vichy (1940-1944) qui est mis sur le même plan que le gouvernement de Versailles. L'occupation par les Prussiens est assimilée évidemment à l'occupation des Allemands et les gardes nationaux sont identifiés aux Forces Françaises de l'Intérieur et surtout aux Francs-Tireurs et Partisans.

Jean Grémillon analyse aussi les dernières années de l'Empire, mais le thème principal, en accord avec l'action de la Commune, est de montrer la lutte des classes qui oppose les deux camps ennemis. Pour autant il ne renonce pas à montrer la tragédie de la dernière semaine : «On va patauger dans le sang». Et, si aucune intrigue romanesque comme dans la «Nouvelle Babylone» ne vient se substituer à la vie quotidienne des





Communards, le cinéaste porte son attention sur Eugène Varlin. Dans un entretien du 4 janvier, Jean Grémillon précise ses intentions : il veut tout savoir sur ce membre de l'Internationale, qu'il oppose à Adolphe Thiers. Où couchait-il, à quelle heure se levait-il, où mangeait-il, quel bistrot fréquentait-il, est-ce qu'il écrivait, est-ce qu'il fumait, jouait-il aux cartes, aux dominos, où a-t-il été inhumé ? Il veut pouvoir en parler comme d'un « copain » qu'il aurait connu. Et nous retrouvons bien ici l'attention, la sollicitude et pourquoi pas la tendresse que Jean Grémillon a toujours porté, dans son œuvre comme dans sa vie, à l'être humain. Cependant l'ambition proclamée est de faire un film de foule ; aucun personnage ne peut prétendre incarner la Commune. Oeuvre collective, la Commune appartient au peuple. L'ossature du récit doit être solidement construite afin de pouvoir prendre en compte les mouvements révolutionnaires du passé : 1358, 1792, 1848 et du futur, 1917, 1944. Pour le réalisateur, elle sera constituée en articulant, sur les faits essentiels, par les témoignages des particuliers et les délibérations du Comité central. Le cinéaste y insiste. Pas plus que d'un film à thèse, il ne saurait être question de faire œuvre de propagande. Pour autant, il ne s'en remet pas à une simple chronique des faits qui se traduirait par une linéarité du récit. Il déclare qu'il privilégiera l'avancement de l'idée.

Tout en ne refusant pas les accents humains, il pratiquera évidemment par raccourcis. Le 4 janvier, il s'inquiète de la longueur du film en fonction des documents étudiés. Il avance le chiffre de 25 000 mètres alors que le projet est déjà prévu pour trois grands



films. Mais il se prononce contre la petite dimension qui réduirait l'ambition du projet et surtout l'importance de l'événement. Jean Grémillon veut, au service d'un grand moment de l'Histoire nationale et mondiale, privilégier le réalisme du quotidien comme le lyrisme de l'épopée.

La foule sera le personnage central, dont émergeront des visages, des personnages qui ont été recensés à partir des entretiens. Ceux-ci retourneront à la multitude dès que leur rôle dans les événements sera terminé. En raison de cette problématique, les délibérations du gouvernement de Versailles comme celles de celui de la Commune seront filmées dans le style des actualités, qu'il avait déjà demandé, l'année précédente, à son opérateur Louis Page pour « Le ciel est à vous ». Et la forme prévue, qui sera celle de l'épopée privilégiant la foule d'ouvriers, de paysans et non celle de la fiction donnant la part belle à l'intrigue à deux ou trois personnages, épouse bien, comme le contenu, une tendance révolutionnaire en affirmant l'opposition entre le récit classique du film dominant et le montage du film documentaire.

Jean Grémillon souhaite, dans son film, susciter l'enthousiasme, forger l'énergie et stimuler l'engagement. Si, dans son travail de recherche, il s'appuie sur les œuvres de Lepelletier et de Lissagaray,



*Le film sur la Commune de Jean Grémillon... (suite)*

Madeleine Renaud, L.-E. Galey, Jean Grémillon, Raoul Ploquin et l'aviateur Codos à la première du «Ciel est à vous» à Paris.

il n'oublie pas de consulter l'œuvre de Marx «La guerre civile en France». Durant cette période,

Jean Grémillon se rapproche du parti communiste dont il filmera le dixième Congrès en 1945. L'essentiel pour lui est de montrer que les réalisations politiques de la Commune, mises sous le boisseau, peuvent servir d'exemple au lendemain de la Libération. Il est de notre rôle, voire de notre devoir, de montrer que les leçons de 1871 sont encore d'actualité en 2006. Le programme et l'action des Communistes est toujours et plus que jamais à l'ordre du jour.

*Armand Paillet*

*Des souvenirs et des regrets aussi...*

**«L'histoire est quelque chose qui n'a pas eu lieu, racontée par quelqu'un qui n'était pas là». Boris Souvarine.**

La quinzaine du cinéma sur la Commune que nous avons annoncée n'a malheureusement pas pu avoir lieu. Il faut croire que, d'une manière ou d'une autre, si par ailleurs ce sujet n'en a pas fini de «déranger», il semble aussi souffrir de difficultés d'expression, même quand il s'agit de circuit commercial.

Un certain nombre de réalisateurs nous avaient donné leur accord pour participer à cette quinzaine, notamment René Lombaerts : «Le temps des cerises, la Commune et les livres», 1971; Jean-Claude Tertrais : «La Commune de Paris de 1871 : l'œuvre législative et l'influence doctrinale», 1986 ; Peter Watkins et l'Association Rebond : «La Commune , Paris 1871», 1999 ; Medhi Lallaoui : «La Commune de Paris», 2004.

Ce non-événement nous rappelle que la Commune a souvent été un sujet difficile à porter à l'écran, dans le passé comme dans le présent. Souvenons-nous que du premier long métrage réalisé sur cet épisode révolutionnaire dans l'Histoire de France - en 1913, et produit par «Le cinéma du peuple» - par Armando Guerra, «Commune», il ne reste que quelques fragments retro-

uvés il y a une dizaine d'années seulement. Que Jean Grémillon, en 1944-1945, Armand Gatti et Marcel Bluwal, en 1986, n'ont jamais pu réaliser leurs projets de films - ils n'ont pas été les seuls -. Et que le Forum des Images - qui possède l'un des fonds les plus riches sur la question -... est fermé pour travaux jusqu'en 2007.

Ceci étant, il vous est toujours possible d'aller (re)voir quelques autres films, où vous trouverez des traces musicales de la Commune de Paris. Citons en particulier les séquences finales de «Casque d'Or» (Jacques Becker, 1952) et «Le juge et l'assassin» (Bertrand Tavernier, 1975) ; dans le premier film, c'est «Le temps des cerises» de Jean-Baptiste Clément qui accompagne le regard de Casque d'or assistant à l'exécution de Manda. Dans le second, «La Commune en lutte» de Jean-Roger Caussimon est reprise en chœur par les ouvriers d'une fabrique de l'Ardèche.

Que cela ne vous empêche pas de vous procurer, pour 10 euros seulement (voire moins chez certains «discounters»), chez les meilleurs disquaires, le DVD sorti chez Bach Films en Octobre 2005, de l'étonnant film soviétique réalisé en 1929 par Grigori Kozintsev et Leonid Trauberg, et qui évoque la Commune : «La nouvelle Babylone».

*Maryse Bézague*



## Les films sur la Commune de Paris...

### DE LA COLLECTION DU FORUM DES IMAGES\*

La Commune de Paris-1871, ses morts et ses martyrs, ses ambitions et son bilan, ne furent guère des sujets d'études dans les écoles et les collèges du siècle précédent. Passé les oublis volontaires et les états d'âme récurrents concernant l'assassinat de plus de 25 000 Communards par nos propres militaires, la complexité des événements de 1871 doit céder le pas à une véritable compréhension des faits. Et les historiens contemporains nous doivent, encore aujourd'hui, bien des relectures et des explications pour, suivant le mot d'André Malraux, transformer la confusion en intelligibilité.

Le même Malraux, admirateur d'un cinéma soviétique ayant consacré plusieurs films sur la Commune, voulait dans les années soixante produire sur ce sujet un grand film français basé sur une analyse historique, c'est-à-dire réalisé dans des conditions d'objectivité optimale et dégagé des idéologies. Faute d'avoir été mis en chantier, nous sommes toujours dans cet espoir mais vous pouvez, en attendant, visionner les films et les courts métrages concernant ces événements au Forum des Images de la Ville de Paris. Ou plutôt, vous le pourrez dès que les travaux de modernisation en cours seront terminés. Voilà ci-après, les vingt-quatre titres disponibles et le nom de leurs auteurs : • «La Commune de Paris» (1re et 2e parties) de Peter Watkins • «La liberté sans rivage» de Sophie Labonne • «Mémoire Commune» de Patrick Poivein • «Jaroslaw Dabrowski»\*\* de Bohdan Poreba • «Une journée au Luxembourg» de

Jean Baronnet • «A l'assaut du ciel» de Jean Pere • «Un solo funèbre» de Jacques Cogniaux • «Le temps des cerises» de Robert Lombaerts • «Louis Rossel et le Commune» de Serge Moati • «Les Aubes de Paris» de Grigori Rochal • «Si on avait su» de Stanislas Choko • «Le voile écarlate de Paris» de Marlen Khoutsiev • «La nouvelle Babylone» de Kozintsev et Trauberg • «Commune de Paris» de Robert Menegoz • «Le festin de Babette» de Gabriel Axel • «Lénine à Paris» de Serguei Youtkevitch • «La pipe du Communard» de C. Mardjanov • «Le destin de Rossel» de Jean Prat • «La Troisième République» de Daniel Lander • «La Semaine Sanglante» de Joël Farges • «La Commune de 1871» de Olivier Ricard • «La Semaine Sanglante» de Jean-Pierre Gallo • «Paris au temps des cerises» de Desvilles et Darrilhaude • «La Commune, Louise Michel et nous» de Michèle Gard • «La Commune de Paris 1871» de Jean-Claude Tertrais.

Pour obtenir des renseignements sur ces films et la date de réouverture des salles de visionnage vous pouvez vous adresser au Forum des Images à la Porte Saint-Eustache du Forum des Halles, 75001 Paris.

**LE MÊME MALRAUX,  
ADMIRATEUR  
D'UN CINÉMA SOVIÉTIQUE  
AYANT CONSACRÉ  
PLUSIEURS FILMS  
SUR LA COMMUNE,  
VOULAIT DANS LES ANNÉES  
SOIXANTE PRODUIRE  
SUR CE SUJET  
UN GRAND FILM FRANÇAIS**

Métro : Les Halles.  
Téléphone 01 44 76 62 00.

*Claude Chanaud*

\* Le premier film consacré à la Commune de Paris, «Commune», fut réalisé en 1913 par Armand Guerra. le plus récent, «La Commune de Paris» a été réalisé par Mehdi Lalloui en 2004.

\*\* Il s'agit du général Dombrowski.



## Napoléon et Marie La Cécilia



Si la première partie de l'existence de Napoléon La Cécilia est riche en prouesses guerrières, à partir de son mariage avec Marie David, il est impossible de traiter séparément la vie de ces deux êtres puisqu'ils ont participé aux mêmes événements tragiques et partagé le même idéal.

Napoléon La Cécilia est un homme de la trempe de ces héros chevaleresques qui, au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, ne craignent pas d'affronter tous les périls pour défendre la liberté partout où elle était menacée. Parmi

ces combattants pour la bonne cause, on peut citer Flourens, Garibaldi, Dombrowski, Wroblewski, Cipriani, La Calle, etc.

La Cécilia Napoléon, François, Paul, Thomas est né à Tours, le 13 septembre 1835. Il est de nationalité française. Le père, Giovanni, historien, est d'origine italienne, sa mère est Corse. Il fait ses études au collège d'Ajaccio puis à Paris. Mathématicien et philologue, ses connaissances en langues anciennes et modernes sont remarquables. Franc-maçon il aurait appartenu à l'Internationale d'après Lepelletier.

Il refuse de servir le Second Empire, et participe en 1860 à l'expédition des «mille» sous les ordres de Garibaldi. Il se distingue à Marsala et à Palerme. Ardent républicain, il n'accepte pas d'être maintenu dans son grade de colonel de l'armée royale italienne. Il enseignera pendant quelque temps, les mathématiques à Ulm, en Allemagne.

Il décide de se rendre à Paris à la fin du Second Empire. Il collabore au journal républicain «Le Rappel». Il y fait la connaissance du journaliste Edgar Monteil qui deviendra son ami et qu'il retrouvera à l'époque de la

Commune. Après le 4 septembre 1870, il s'engage dans le premier bataillon des Francs-tireurs de Paris. Il est nommé sous-lieutenant puis lieutenant et capitaine après le combat de Milly-sur-Oise (Milly-sur-Thérain). Son bataillon s'illustre à Barneville, Châteaudin, Varize et Alençon.

La Cécilia est nommé commandant après la bataille de Nogent-le-Rotrou et lieutenant-colonel pour son héroïque contribution à la victoire de Coulmiers (Loiret). En Janvier 1871, il accède au grade de colonel.

Malgré cette activité débordante, Napoléon La Cécilia a dû prendre le temps de se marier avec Marie David.

Cette jeune institutrice avait été remarquée par Louise Michel qui avait noté sa présence à l'école professionnelle du bon M. Francolin, rue Thevenot, à la fin du règne de Napoléon III. Louise Michel explique les raisons de la participation de la jeune fille :

«Les cours avaient lieu le soir. Celles d'entre nous qui en faisaient partie pouvaient ainsi se rendre rue Thevenot après la classe, nous étions presque toutes institutrices»

Marie David assistait aux réunions du cercle de la rue Nollet, présidé par André Léo où l'on discutait de la libération de la femme et du sou-

tien à l'école laïque. André Léo voulait créer une école laïque de filles qui devait ouvrir à Paris le 1<sup>er</sup> octobre 1870. Marie David figurait parmi les enseignants sélectionnés pour cette école. La déclaration de la guerre à la Prusse mit fin à ce projet.

Marie David fut aussi secrétaire de la «Société pour la revendication du droit des femmes», dont Elie Reclus rédigea une partie du programme. Cette association



avait été créée par Léon Richer et Maria Deraisme. Simultanément fut fondé le 18 avril 1869 le journal «Le Droit des Femmes» avec la même direction.

Le 15 mars 1871, La Cécilia adhère au Comité central de la Garde nationale fédérée, et la Commune élue, il devient colonel, chef d'état-major du général Eudes.

Le 24 avril 1871, il est nommé général commandant la place de Paris. Son état-major est situé place Vendôme, puis à l'Ecole militaire. Il prend pour officier d'ordonnance son ami du «Rappel», Edgar Monteil. Ce dernier, dans son livre de souvenirs, nous fait le portrait du général : «C'était un homme de petite taille, maigre, à la marche rapide, nerveux, son visage était creux, marqué de petite vérole, la lèvre fine et serrée, pas de barbe, une petite moustache, très myope, portant des lunettes aux verres épais».

Edgar Monteil, sans raisons valables, attribue à la femme de La Cécilia les changements de caractère de son mari qui autrefois énergique serait devenu indécis et mou. Ce ne sont que pures divagations, Rossel, qui sait apprécier les officiers compétents, confie à La Cécilia le commandement de l'armée du centre de la Commune (entre la Seine et la rive gauche de la Bièvre). Dès le 1er mai 1871, il dirige fermement les opérations destinées à dégager les abords du fort d'Issy. Il lutte jusqu'à la dernière heure avec un courage remarquable comme le constate même un rapport de police.

Pendant la Semaine Sanglante, Marie La Cécilia accouche prématurément d'une petite fille qui meurt deux jours après sa naissance. Cette perte cruelle s'ajoute à l'horreur de la situation. Après la défaite, le général La Cécilia est en fuite. Comme il l'a conté à Victor Hugo, il a été sauvé par une femme qui le connaissait à peine. Une femme qui l'a caché chez elle ; lors d'une perquisition vers quatre heures du matin, elle l'a couvert d'édredons et de vêtements ; les hommes de la patrouille fouillent la pièce et négligent le lit où La Cécilia est dissimulé sous les couvertures\*.

Marie La Cécilia peut gagner la Belgique. Son mari l'y rejoint et ils parviennent à se diriger vers le Luxem-

bourg. Le 20 juillet 1871, ils arrivent à Vianden où séjournent Victor Hugo et sa famille expulsés de Belgique. Le grand poète relate son entretien avec le couple : «Le bourgmestre (de Vianden) entre dans le jardin où est notre table et me dit : «Je vous présente deux compatriotes». Il me les nomme. Ils arrivent de Paris. Ils y étaient il y a cinq jours. L'un s'appelle Monsieur Lacombe. Monsieur et Madame Meurice semblent le connaître. Je les ai fait asseoir. Le bourgmestre s'en va. Alors, M. Lacombe me dit : »Je suis le général La Cécilia».

La Cécilia est venu exprès à Vianden pour justifier sa conduite lors de l'exécution d'un espion versaillais qui n'était pas un enfant comme la presse réactionnaire le soutenait. Victor Hugo, dans «L'année terrible», avait écrit «Johannard est cruel et Sérizier infâme».

Il faut rétablir les faits dans leur stricte réalité. Le 18 mai 1871, aux Hautes Bruyères, un jeune homme, parfaitement conscient de ses actes, fut arrêté par les Fédérés pour avoir fourni aux Versaillais le plan des positions des Communards et avoir reçu 20 francs en récompense de sa trahison. Il fut condamné à mort par un Conseil de guerre constitué du général La Cécilia, commandant de corps d'armée, de Johannard, délégué de la Commune et de tous les chefs de bataillon du secteur.

Lissagaray commente ainsi l'événement : «Ce fait odieusement travesti a fourni à Victor Hugo, très mal renseigné sur toute cette guerre civile, un vers de «L'année terrible» aussi injuste pour La Cécilia et Johannard que pour l'un des fusillés de Satory, Sérizier». Victor Hugo, convaincu par l'argumentation de La Cécilia donne son appréciation sur son visiteur : «C'est un homme distingué, de figure très douce. Il est brave».

La Cécilia et sa femme réussirent à passer en Allemagne ou l'ex-général sera un des fondateurs de l'école française destinée aux enfants de réfugiés. Il sera chargé de cours et membre du Conseil d'administration. Il enseigne également à la «Royal Navy School» de New Cross. Son érudition et sa connaissance de nombreuses langues anciennes et modernes justifie



## Napoléon et Marie La Cécilia (suite)



sa qualité de membre de la «Philosophical Society of England». Il n'appartient à aucune formation politique mais a des affinités avec les Blanquistes.

Il collabore aux journaux de Vermesch et quand il apprend l'exécution de Rossel et de Ferré, il écrit dans le «Qui vive» - Londres, 29 novembre 1871, un article élogique intitulé «Les Martyrs» : (...) Ils ont osé ! Rossel et Ferré ne sont plus. Rossel, l'ardent patriote, le fier soldat, le plus intelligent, le plus capable. Ferré, l'homme à la volonté indomptable, l'incarnation des idées révolutionnaires de la Commune ! (...).

Les soucis occasionnés par l'administration de l'école des enfants de réfugiés, les conflits personnels et les horaires épuisants de sa vie professionnelle ruinent sa santé. Il doit, en effet, quitter son foyer à six heures du matin pour enseigner au collège naval, et il rentre à six heures du soir pour donner encore des cours aux enfants de réfugiés. Ses forces s'épuisent, ses poumons sont fragiles et le climat de l'Angleterre ne lui convient pas. Le 23 octobre 1872, Napoléon La Cécilia a été condamné par contumace par le 17<sup>e</sup> Conseil de guerre à la déportation en enceinte fortifiée.

Un garçon naît en 1876 (selon le dictionnaire biographique du mouvement ouvrier). On retiendra plutôt la date du 7 juillet 1872 (d'après l'historien anglais Stanley Hutchins). L'enfant a pour prénoms, Vindex, Châteaudin, en hommage à son père qui fut un héros de la résistance aux Prussiens à Châteaudin.

Au début de 1877, Napoléon La Cécilia, très malade, a dû abandonner l'administration de l'école des enfants de proscrits et il décide de quitter l'Angleterre pour l'Egypte où il espère trouver un climat plus favorable à sa santé. Mais il est déjà trop tard et le poste d'enseignement prévu est très mal rétribué, ne lui permettant pas de se soigner convenablement. Il meurt de phthisie pulmonaire à Rameh près d'Alexandrie, le 25 novembre 1878. Il avait seulement 43 ans. Son père, l'historien, s'éteindra à Naples en Janvier 1880. Sa femme accablée par sa disparition est dans une profonde misère. Elle a les plus grandes difficultés

pour payer son retour en France et celui de son fils. Arrivée à Paris, Marie se souvient du bon accueil reçu à Vianden et elle fait part de sa triste situation à Victor Hugo. Juliette Drouet, qui classe le courrier du poète, écrit à son «Totor» une note de rappel : «Paris, 10 décembre 78, mardi matin (...). Je te fais souvenir aussi que tu as cent francs destinés à venir en aide à Madame La Cécilia. Ce memento se rencontre aujourd'hui même avec une lettre de Madame La Cécilia très circonstanciée et très touchante à toi adressée. Tu feras bien d'aviser le plus tôt possible du meilleur parti à prendre dans l'intérêt de cette pauvre femme et donner un accusé de réception». (...) Juliette insiste sur l'urgence de l'intervention de son poète vénéré. Elle s'adresse à «l'homme généreux qui, à l'intention d'envoyer à cette malheureuse veuve, en même temps qu'un secours, une marque de sympathie politique. Vacquerie et Meurice pourront s'entendre demain avec toi sur ce sujet (...)». (...).

Marie La Cécilia fera l'objet d'une constante surveillance policière. Un rapport énumère ses différentes adresses ; elle en change souvent pour brouiller les pistes. Elle est présentée comme une femme très convenable, effacée, ne portant pas d'insigne, même pendant la Commune. Marie la discrète accomplit son travail de propagande sans tapage, mais avec efficacité. Le 5 mars 1879, Lockroy organise une souscription en sa faveur sous la présidence de Clemenceau. Dans le dossier de police la concernant, il existe une curieuse copie d'une lettre datée du 18 novembre 1879 envoyée par Marie à une certaine Louise (est-ce Louise Michel ?) : elle s'indigne d'une humiliation qu'elle vient de subir. Elle refuse un poste d'enseignante auquel elle a droit mais octroyé à condition de renier son passé. Des amis socialistes, scandalisés par une telle proposition rédigent une lettre de protestation qui sera publiée dans le «Proletaire», journal de Paul Brousse. Dans la même lettre, elle donne des nouvelles de son fils. Il a grandi et c'est le portait de son père dont il a l'intelligence, la droiture et le courage. Cet enfant est toute sa raison de vivre. Sans lui, elle souhaiterait



rejoindre ceux qui sont morts pour la liberté. La presse réactionnaire ne peut admettre qu'une Commune puisse retrouver son emploi d'institutrice ; dans le «Gaulois» du 25 août 1880, l'échotier estime qu'elle n'est pas à plaindre : «Elle va prendre la direction d'une école de filles rue du Perche (III<sup>e</sup> arrondissement). Mais pourra-t-elle s'y maintenir ?». Elle poursuit son activité militante. En Août 1880, une réunion des anciens proscrits de Londres se tient à son domicile, 37, rue des Noyers dans le cinquième arrondissement de Paris. Le 19 mars 1881, dans la salle de «La Fraternité», 156, rue Saint-Denis, au cours d'un banquet de l'anniversaire de la Commune, Marie La Cécilia prend la parole pour rappeler l'œuvre de la Révolution du 18 mars

en faveur de l'émancipation des femmes. En 1882, elle obtient un poste d'enseignante grâce aux bons offices de Lefèvre Ronner, ancien sous-chef d'état-major au Ministère de la Guerre et juge suppléant à la Cour martiale de la Commune. Pendant des années, Marie La Cécilia vivra modestement de son traitement d'institutrice tout en assurant l'éducation de son fils. Elle conserve, aussi ardente, sa foi en la défense de l'école laïque et à la revendication des droits de la femme.

**Marcel Cerf**

\* Hugo Victor. *Choses vues*, tome III, p. 297. Edit. Rencontre. 1968.

## Les «typos» en 1871...

Lorsque l'on recherche dans divers livres les traces du passé, on trouve souvent des typos, des ouvriers du Livre dans les combats qui ont émaillé la vie de la classe ouvrière pour obtenir des réponses satisfaisantes à des revendications, mais aussi pour la liberté de s'associer, de créer des syndicats pour l'amélioration du niveau de vie, contre les brimades de toutes sortes qui avaient cours et pour une certaine idée de la démocratie. Sous la Commune, le bureau de la Chambre syndicale typographique parisienne se cantonna dans des tâches essentiellement mutualistes, cela jusqu'en 1876 puisque les vainqueurs avaient proclamé l'état de siège. Mais, dès la proclamation de la République, un typographe nommé Brun, qui avait déjà été condamné en Juin 1848, prit l'initiative de former un corps de volontaires et, en peu de jours, mille deux cents engagements furent reçus dont cinq cents typos, d'autres s'enrôlèrent dans les francs-tireurs de

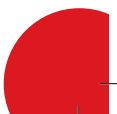
la Presse mais, en Juillet 1871, on constata que bien peu étaient encore en vie. Quelle hécatombe !

Jean Allemane, qui joua un rôle important durant la Commune, fit partie des mille trois cent cinquante quatre ouvriers des Industries graphiques qui furent arrêtés. Il fut déporté en Nouvelle-Calédonie, étant condamné à perpétuité. Après l'amnistie de 1880, il revint et milita dans le mouvement socialiste de l'époque et fonda, en 1890, le Parti socialiste ouvrier révolutionnaire. Député de Paris de 1906 à 1910, il fit partie de la majorité communiste au Congrès de Tours. Né en 1843, il mourut en 1935. Cet exemple confirme que les gens de la profession furent souvent à l'avant-garde dans les luttes pour le progrès social et la liberté.

**Roger Bodin**

Ancien secrétaire de la Chambre syndicale typographique parisienne

**MILLE TROIS CENT  
CINQUANTE QUATRE  
OUVRIERS DES INDUSTRIES  
GRAPHIQUES FURENT ARRÊTÉS.**



## Eugène Pottier, au panthéon des inconnus...



Au Panthéon des inconnus, Eugène Pottier devrait figurer en bonne place. Une tombe modeste érigée en 1905 grâce à une souscription nationale rappelle les mérites de l'auteur de «L'insurgé», «Jean Misère», «La toile d'araignée», «Ce que dit le pain», «La mort d'un globe», «L'Internationale», avec trois dates : 1816, 1870, 1887.

D'abord ouvrier emballer, il taquine la muse et fréquente les goguettes «où, le soir en quittant l'établi, j'allais roucouler mes essais», il place ses premières bluettes sous le patronage de Béranger, célèbre chansonnier, on dirait de nos jours, «auteur-compositeur-interprète» de l'époque. Il versifie en dilettante, portant un regard critique sur ses pièces : il dit d'une de ses premières chansons qu'elle «est assez correcte, poncive, au demeurant mauvaise (...) suivie, d'une ribambelle d'autres, aussi mauvaises».

Sa vie professionnelle est une réussite : il devient dessinateur sur tissus, s'installe à son propre compte avec un succès certain, éliminant la concurrence d'une manière peu banale : «Je m'étais attiré la malédiction de tous mes confrères en poussant leurs employés, exploités, à former une chambre syndicale». Conviction politique ou opportunisme commercial ?

A la veille de la Commune, on le retrouve installé, marié avec deux enfants, bedonnant, notable fièrement portraituré par Nadar, affichant, selon le mot d'un contemporain des idées sociales, «d'un rouge de plus en plus pâle». 1871. A cinquante-cinq ans, il abandonne tout, métier, famille, tranquillité de bon aloi, et devient maire du 11<sup>e</sup> arrondissement : «Le peuple sent qu'il est trahi/C'est trop aboyer à la lune/L'Hôtel-de-Ville est envahi/Paris, proclame ta Commune !

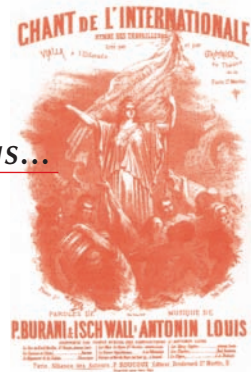
Il échappe à la Semaine Sanglante, pendant laquelle il aurait écrit «L'Internationale», caché à Paris, fuit en Belgique, puis en Angleterre, enfin aux Etats-Unis, où il entre en Franc-Maçonnerie. Il revient en France, après l'amnistie de 1880, malade, ruiné. Il se consacre uniquement à la poésie ; il publie avec l'aide de ses amis communards les «Chants révolutionnaires» en 1887,

quelques mois avant sa disparition. Ses obsèques, suivies par des milliers de personnes furent l'occasion d'échauffourées, la police ayant maladroitement tenté de saisir les drapeaux rouges portés par les participants. Pour Pottier, et c'est là sa grande originalité, le discours politique s'exprime en poésie : il écrit presque uniquement en période de crise politique, 1842, 1852 (il garde une dent acérée contre le coup d'Etat de Louis-Napoléon), et bien sûr 1870. A son retour d'exil, il écrit abondamment pour dénoncer la misère du prolétariat : «On ne connaît bien la misère/Qu'en la combattant corps-à-corps/Ceux qui n'ont pas le nécessaire/Souffrent mille morts».

Il critique, toujours en vers, les scrupules de la Commune qui, trop vertueuse, se refusa à prendre dans les coffres de la Banque de France : «Ton erreur fut grande/Tu ne pris pas la Banque». Son arme favorite est l'ironie, elle est féroce comme en témoigne cette «Pétition des épiciers à la Constituante de 1848» : «Complotant de grands entrepôts/Les masses égérées/Se cotisent pour faire en gros/Achat de leurs denrées/Si l'on doit nous ruiner/Autant nous guillotiner (refrain) Protéger la boutique/Comme l'ont fait tous vos devanciers/Et que la République/Profite aux épiciers».

Et ce petit bijou : «Crois-tu, quand la Commune a troué la mesure,/Reboucher la crevasse avec un septennat ?». «L'Internationale» sera mise en musique par Pierre Degeyter en 1888. Pottier n'entendra donc jamais chanter cet hymne du prolétariat. Son nom s'effacera même de la mémoire collective, sa chanson sera souvent attribuée à Degeyter ou Jean-Baptiste Clément. C'est peut-être en cela que Pottier est un authentique écrivain populaire : on se souvient d'une œuvre dont l'auteur est oublié. «...Tout ça n'empêche pas, Nicolas/Qu'la Commune n'est pas morte...».

Claude Chaix





## Les Mac-Mahonneries de Monsieur Semur..



Il est des livres à l'endroit desquels on ne sait pas trop quelle attitude adopter : doit-on - marquer de mépris souverain - jeter sur leur existence un voile pudique ou doit-on en parler au risque de leur faire une publicité aussi gratuite qu'imméritée ? La question ne se pose qu'un bref instant concernant l'ouvrage qu'a commis François-Christian Semur<sup>(1)</sup>. Car lorsqu'on verse dans le révisionnisme comme ce monsieur se complait à le faire, le devoir - celui de vérité et de justice - est de répliquer.

Les procédés qu'usent ces gens pour déshonorer la Commune sont immuables et médiocres, mais pour simplistes et éculés qu'ils soient, ils n'en demeurent pas moins immondes. Comme à l'accoutumée, il s'agit de présenter les Communards comme d'odieux criminels et de vils incendiaires. Ce «Mac-Mahon ou la gloire confisquée» n'échappe pas à la règle. Après avoir dressé la liste des édifices publics auxquels les Communards ont mis le feu, F.-C. Semur nous narre avec minutie l'exécution des otages détenus à la prison de la Roquette. Et il conclut (p.323) : «Toutes ces personnes avaient été incarcérées et maintenues en otages, comme monnaie d'échange parce qu'elles ne partageaient pas les mêmes idées que les Communards, leurs geôliers». Est-il besoin de rappeler à Monsieur Semur le sort qui fut réservé aux hommes et aux femmes qui ne partageaient pas les mêmes idées que Thiers et sa camarilla ? gageons que c'est à dessein qu'il passe sous silence les massacres perpétrés par les troupes versaillaises et poursuivons le réquisitoire car l'impudence de ce monsieur ne se limite pas à cette phase inique. Je suis littéralement tombé des nues à la lecture des deux pages suivantes ; une nouvelle section consacrée à la relation de la Semaine Sanglante débute, en effet, par l'intertitre : «Une victoire à la Pyrrhus...» et se clôt sur cette obscénité : «L'ordre était enfin rétabli dans Paris. Certes le sang avait trop coulé de part et d'autre». Je dois avouer que je ne goûte que très modérément une certaine façon de faire l'histoire qui consiste à se lancer des chiffres au visage. Les morts et les outrances ne sont pas réduiti-

bles à une simple énumération de données statistiques. Mais lorsque les faits sont travestis et la réalité historique dénaturée - comme c'est ici le cas - il ne doit pas y avoir la moindre hésitation à y recourir. Ainsi, dans la mesure où le nombre de tués s'élève à 877 du côté versaillais<sup>(2)</sup> et à quelques 20 000 dans le camp parisien<sup>(3)</sup>, comment F.-C. Semur ose-t-il écrire que le sang avait trop coulé «de part et d'autre» ? Et puisque les combats n'ont jamais été équilibrés, tant la supériorité numérique et organisationnelle de l'armée de Versailles était écrasante, comment peut-il parler de victoire à la Pyrrhus ? C'est pour moi un mystère qui, loin de s'élucider, s'épaissit quelques lignes plus loin. Car Monsieur Semur a décidé de porter le coup de grâce au lecteur en intitulant la dernière section de son chapitre : «L'humanisme du maréchal de Mac-Mahon» (p. 326). Le duc de Magenta y est dépeint comme un homme profondément clément, loyal et magnanime, qualités qu'il aurait particulièrement manifestées pendant la Guerre civile.

Que, dans l'exercice de la répression, Mac-Mahon ait été moins inhumain que Vinoy, moins barbare que Cissey et moins sanguinaire que Gallifet est un fait patent et irréfragable. Mais de là à faire du maréchal un parengon d'humanisme, il y a un pas - un abîme, à mes yeux - qu'il faut se garder de franchir. A moins que François-Christian Semur et moi n'entendions pas l'humanisme de la même manière. Je crains malheureusement que ce ne soit pas la seule chose qui nous oppose...

**Maxime Joudan**

(1) François-Christian Semur, «Mac-Mahon ou la gloire confisquée». Paris. Jean-Claude Gawsewitch Editeur. 490 p. C'est le chapitre XIX du livre, «La Commune de Paris», pp 316-330, qui est ici incriminé. Je dois reconnaître que je n'ai pas trouvé le courage de lire le reste de l'ouvrage.

(2) Les autorités versaillaises ont déclaré 877 tués et 6 454 blessés pour toute la durée des opérations militaires (2 avril-28 mai 1871).

(3) Chiffre communément admis par les historiens pour estimer le nombre des victimes parisiennes de la Semaine sanglante (21 mai-28 mai 1871).



## Racaille !



**Racaille. nf.**

**Ensemble d'individus méprisables.**

Les habitants des cités populaires vivent dans l'insécurité. Les services publics sont absents ou supprimés. L'habitat se dégrade. La police de proximité n'existe quasiment plus. La vie associative ?

Les jeunes gens, au sein de ces villes ghettos sont les premières victimes de la précarité subie par le peuple avec un taux de chômage élevé. Ils sont en plus, en butte aux harcèlements des policiers : contrôles, fouilles, plusieurs fois de suite, tutoiement voire coups de tates (vu à la télé)...

La mort tragique de deux adolescents à Clichy-sous-Bois, le 27 octobre, et les déclarations de Nicolas Sarkozy à Argenteuil ont déclenché de violentes émeutes. D'abord à la périphérie de Paris, puis dans plusieurs villes de province.

Un climat de peur a été distillé par les médias au fur et à mesure des événements. La presse de cette fin d'année 2005 nous a gratifié du florilège des propos du Ministre de l'Intérieur, omniprésent sur le petit écran : «Les voyous vont disparaître... On va nettoyer au karcher... On va envoyer des équipes spécialisées et éventuellement, s'il le faut, des C.R.S.» (20 juin 2004, La Courneuve). «On va vous débarrasser de cette racaille», a lancé Nicolas Sarkozy le 25 octobre

dernier, aux habitants du quartier de la Grande-Dalle (Argenteuil). «Désormais, ce sera pour les violences urbaines, comme pour la délinquance générale, la tolérance zéro» (30 octobre, J.T. de 20 heures sur TF1).

A l'adresse de Nicolas Sarkozy, en visite sur les Champs-Élysées, créant quelques bousculades, le 12

novembre, des jeunes ont scandé «Liberté, Egalité, Fraternité, mais pas dans les cités».

«Durant l'insurrection de la Commune en 1871, les Versaillais et Adolphe Thiers dénonçaient la lie de la terre que représentaient les rebelles, qualifiés de «canaille». En réponse, les Communistes reprenaient une célèbre chan-

son de 1865, écrite par Alexis Bouviers et mise en musique par Joseph Darcier :

«C'est l'homme à la face terreuse  
 Au corps maigre, à l'œil de hibou,  
 Au bras de fer, à main nerveuse,  
 Qui sort d'on ne sait où,  
 Toujours avec l'esprit vous raille  
 Se riant de votre mépris.  
 C'est la canaille, eh bien j'en suis !»\*

**Jacqueline Hog**

\* Extraits de l'ouvrage d'Alain Gresh «L'Islam, la République et le monde». Ed. Fayard.

**UN CLIMAT DE PEUR  
 A ÉTÉ DISTILLÉ  
 PAR LES MÉDIAS  
 AU FUR ET À MESURE  
 DES ÉVÉNEMENTS.**



## La séparation des Eglises et de l'Etat



Dans «La Raison» numéro 506 de Décembre 2005, un article intitulé «La séparation» est du plus grand intérêt puisqu'il concerne les extraits des débats parlementaires passionnés qui ont précédé le vote de la Loi du 9 décembre 1905<sup>(1)</sup>.

Le 11 juin 1903, avait été constituée une commission parlementaire pour l'étude des projets de loi sur la séparation des Eglises et de l'Etat. Cette commission était présidée par Ferdinand Buisson, radical-socialiste, inspecteur général de l'Instruction publique et ardent défenseur de la Laïcité.

Le 4 mars 1905, Aristide Briand, rapporteur des travaux de la commission, déposa sur le bureau de la Chambre des Députés un épais rapport et, le 21 mars 1905, commencèrent les débats.

Au cours des mois de délibérations, Aristide Briand va se révéler comme un des plus «brillants» orateurs de la Troisième République, mais les autres leaders de la Gauche, Jaurès, Millerand, Viviani, Vaillant sont aussi d'éloquents pourfendeurs des arguments de la Droite cléricale.

Mais, au sein même de la mouvance socialiste, il existe des divergences. C'est ainsi que le contre-projet de Maurice Allard, socialiste de tendance blanquiste, va être démoli par Aristide Briand, socialiste indépendant (il n'a pas encore tourné casaque...).

La riposte est vive et pertinente. M. Allard «a le désir très vif que l'Eglise, que la religion elle-même disparaisse». Seulement, au lieu de compter pour atteindre ce but sur le seul effort de la propagande, sur la seule puissance de la raison et de la vérité, M. Allard dans sa hâte d'en finir avec la religion, se tourne vers l'Etat et l'appelle au secours de la Libre Pensée... (...). Cela, ce n'est pas la conception de la Libre Pensée, du moins telle que je la comprends.» (10 avril 1905).

Le contre-projet Allard est repoussé par 494 voix contre 68 ; ont voté pour, les Guesdistes, les Blanquistes, treize membres du Parti socialiste français de Jaurès, une trentaine de radicaux-socialistes. Cette répartition des voix est intéressante du fait qu'elle intervient quelques jours avant l'unification du Parti socialiste les

23 et 25 avril 1905 dans la salle du «Globe» à Paris. Lors de la discussion de l'article 4 du projet de loi le 21 avril 1905, Jaurès, dans une de ses magnifiques envolées qui le caractérisent, exalte le génie de l'Histoire de notre pays : «La France est révolutionnaire». Le Catharisme, la Réforme sont évoqués comme les étapes du réveil des consciences individuelles. Il glorifie Rabelais qui, devant le «plein ciel» de Hugo, annonçait «l'Humanité ira loger un jour à l'enseigne des étoiles».

Il termine ainsi son discours : «Voilà pourquoi l'œuvre que la commission nous soumet, œuvre de liberté, œuvre de loyauté, œuvre hardie dans son fond, mais qui ne cache aucun piège, qui ne dissimule aucune arrière-pensée, est conforme au véritable génie de la France républicaine».

Ces joutes oratoires ont pris une dimension humaine dans l'excellent documentaire «La séparation» présenté par Arte dans la soirée du 4 décembre 2005. Cette réalisation tournée dans l'hémicycle du Palais Bourbon est à signaler par son interprétation remarquable.

Pour la défense et la promotion de la Loi de 1905, la manifestation organisée par la Fédération nationale de la Libre Pensée, le 10 décembre 2005, place de la République, a été une réussite incontestable.

M.C.

(1) De nombreux extraits sont présentés et commentés par Nicolas Perron dans «Débats parlementaires» relatifs à la Loi de séparation in/»1905. La Loi de séparation des Eglises et de l'Etat», sous la direction de Jean-Marc Schiappa, Institut de Recherches et d'Etudes de la Libre Pensée. Editions Syllepse. Paris. 2005.





## ie de l'association

### La Commission finances



Il n'est pas rare d'entendre parmi nos adhérents, «Je n'aime pas les chiffres !». Je dois vous l'avouer, moi non plus ! Les finances, ce n'est pas toujours drôle, pas très valorisant pour un militant, c'est complexe. Mais, malgré cela, nous devons nous donner les moyens de répondre à notre objectif principal : faire connaître les idéaux des combattants de la Commune et les mettre en évidence avec l'actualité. Notre Association se renforce et nos activités sont en progression, tant quantitativement que qualitativement.

En 2004, nous avons assuré le succès de l'exposition à l'Hôtel-de-Ville de Paris. Pour la mener à bien et obtenir des subventions de la Mairie de Paris, nous devons prouver notre crédibilité et la nécessité de présenter des comptes financiers équilibrés. Il en était de même lorsque nous avons décidé de nous agrandir en acquérant notre nouveau local, il a fallu présenter des bilans «corrects» sur trois ans pour obtenir un prêt financier auprès de notre banque.

Nous sommes tenus d'avoir, aujourd'hui plus que jamais, une bonne image de gestionnaire pour mener à bien nos différentes actions.

#### OBJECTIFS DE LA COMMISSION FINANCES

Réflexion et mise en place des économies possibles à faire sur le fonctionnement de notre Association. Assu-

rer le suivi des rentrées de cotisation et relancer nos adhérents en retard. Tenter progressivement la mise en place de compte d'exploitation trimestriel. Préparer l'analyse financière des comptes de fin d'année pour l'élaboration du rapport financier donné à l'assemblée générale de notre Association ainsi que le budget prévisionnel de l'année suivante. faire le bilan de fin d'année.

Nos amies Rosa Raffort et Michèle Médard, trésorères de notre Association en assurent la trésorerie et notre ami André Lairis (aidé de Sofia) la comptabilité et le bilan de fin d'année.

Il est évident que nous avons des difficultés pour mener à bien l'ensemble de ces objectifs. Mais, malgré un nombre de militants malheureusement trop faible, nous y tendons et les finances sont saines.

Nous formulons cependant un double appel. Venez renforcer notre Commission pour que nous puissions assurer le bon fonctionnement de notre Association. Pour ceux qui n'ont pas encore acquitté leur cotisation, envoyez-la le plus rapidement possible !

*Pour la Commission finances  
Pierre Korber*



#### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale de notre Association s'est déroulée le 19 novembre 2005 en présence de cinquante-neuf adhérents.

Les principales décisions adoptées sont :

- L'augmentation pour l'année 2006 de la cotisation à 33 euros (49 pour, 5 contre, 5 abstentions), en raison surtout d'une baisse de nos principales activités annexes (expositions, conférences, etc.) et à la fin de notre subvention «emploi-jeune». Bien entendu, la cotisation «faibles ressources» reste fixée à 5 euros. Par ailleurs, une souscription est lancée pour financer

l'achat de notre nouveau local.

- Le «toiletage» de nos statuts qui, depuis 1962, avaient pris un «coup de vieux». Présentés par Francis Vitel, les nouveaux statuts, collectivement préparés par un groupe de travail, sont adoptés par 57 voix (2 abstentions). Sont mis en chantier des projets de statuts pour les Comités régionaux.

- Nos thèmes centraux sur l'actualité de la Commune pour 2006 seront «La Commune et les étrangers» et «L'œuvre sociale de la Commune», en liaison notamment avec les centenaires de la Charte d'Amiens et de la création du Ministère du Travail, et soixante-dixième

anniversaire du Front Populaire.

- L'élection du Conseil d'administration par 58 voix (1 abstention) de cinq nouveaux membres : Alice Be-

lem, Thérèse Gourmaud, Patrick Cavan, Jean-Claude Liebermann et Serge Portejoie.

*Claude Willard*

### HOMMAGE À GASTON CRÉMIEUX

Le 26 novembre 2005, le Comité de Marseille des Amis de la Commune de Paris a organisé un après-midi commémoratif en hommage à Gaston Crémieux. Une conférence, sous la présidence de M. Christian Pellicani, Conseiller communautaire, a été assurée par M. Michel Barbe, de la Fédération des Libres Penseurs. Notre Ami Gilbert Bertolini a retracé dans un bref historique le déroulement de la Commune de Marseille, rappelant son aspect politique et économique.

L'assistance nombreuse participa ensuite au débat au cours duquel proposition fut faite de baptiser le

lycée Thiers pour lui donner le nom de lycée Gaston Crémieux.

Une représentation concernant la vie et les activités révolutionnaires de Louise Michel fut ensuite proposée par Mme Gisèle Martinez dans les salons d'honneur du Conseil régional. Une manifestation est prévue le 18 mars 2006, boulevard Gaston Crémieux, avec inauguration d'une plaque commémorative à sa mémoire. Nos remerciements s'adressent à tous les élus, particulièrement à M. Michel Vauzelle, Président de la Région, dont la collaboration assura à cette manifestation un indéniable succès.

*Le Comité de Marseille des Amis de la Commune*

### SOIRÉE EN HOMMAGE À LOUISE MICHEL

Le 27 octobre dernier, une centaine d'auditeurs ont assisté, salle des fêtes de la mairie du XI<sup>e</sup> arrondissement de Paris, à une conférence donnée par Claude Willard sur la vie de Louise Michel. Un récit passionnant qui, visiblement, captiva l'auditoire.

Un remarquable travail de coordination, effectué avec le comédien Bernard Métraux qui lisait des poèmes de Louise Michel, illustrait parfaitement les propos de Claude Willard. Ainsi, la poésie se mêlait au texte comme l'image au livre d'histoire.

La table de littérature rencontra une belle affluence, avec des brochures éditées par l'Association, le livre

«Mémoires de Louise Michel»\* et le récit des conditions de détention des Communardes dans les prisons de Versailles\*\*.

Le maire, Georges Sarre, présenta chaleureusement la conférence. Dans une lettre ultérieure, il transmis à l'Association les félicitations de spectateurs qui lui avaient fait part de leur enthousiasme.

*Claudine Rey*

\* «Les mémoires de Louise Michel». Editions Tribord. 13 euros.

\*\* «La détenue de Versailles» de Madame Hardouin. 12 euros. En vente à l'Association.

### SUR VOTRE NOUVEL AGENDA !

Le dimanche 26 mars 2006, venez nombreux à notre traditionnel banquet. Ensemble, à partir de 11 heures, dans une ambiance «communarde», nous évoquerons nos anciens et chanterons l'avenir.

Maison des Syndicats C.G.T. 263, rue de Paris, Montreuil. Métro : Porte de Montreuil.

**Prix 30 euros.**





## ie de l'association



### VIVE LA FÊTE DE LA COMMUNE !

La fête de la laïcité sur la place de Commune de Paris-1871, le 8 octobre 2005, a rassemblé plusieurs centaines de personnes dont beaucoup ont fait part de leur satisfaction. Pour les Amis de la Commune, organiser une telle fête était une gageure car nous n'avions aucune expérience. Pour une première, nous considérons que ce fut un essai prometteur et à transformer...

La fête avait été bien préparée par le groupe de travail sur la Laïcité et la Commission «Fêtes et Initiatives». Nous ne saurions trop remercier la municipalité du XIII<sup>e</sup> arrondissement pour l'aide matérielle qu'elle nous a apportée.

Soulignons d'abord ce qui a bien fonctionné : le placement de 500 bons de soutien récompensés par des lots fournis par des adhérents et des commerçants du quartier

de la Butte-aux-Cailles ; la vente de nombreux livres et brochures ; le succès de l'apéritif communard. Remercions les Amis qui ont chanté et dit des poèmes. L'intervention sur le rôle de la Commune dans la séparation de l'Eglise et de l'Etat et la création d'une école laïque, gratuite et obligatoire a été écoutée avec attention et suivie d'un débat intéressant. Cependant, nous



ne sous-estimons pas les insuffisances : nous n'avons pas su animer la fête pendant toute l'après-midi ; il n'y avait pas suffisamment de stands de jeux, en particulier pour les enfants.

Ce résultat nous a incité à renouveler cette première expérience et la décision a été prise d'organiser désormais chaque année une «Fête de la Commune de Paris-1871», sur la place du même nom, au cœur du XIII<sup>e</sup> arrondissement. La prochaine édition aura lieu en Mai 2006. Nous voulons qu'elle soit parfaitement réussie. Et pour cela, nous sollicitons les avis, les aides et les expériences de tous nos adhérents. Nous avons

besoin de conseils pour animer la fête, et de la présence de nombreux Amis pour préparer et tenir des stands. Nous sommes persuadés qu'il y a de précieuses compétences parmi nos adhérents. Nous les invitons à se manifester.

Merci de nous écrire, de nous téléphoner ou de nous envoyer un courrier électronique pour faire part de vos suggestions. Merci de nous aider moralement et matériellement à réussir la prochaine «Fête de la Commune de Paris-1871».

*Yves Lenoir*

### LA LAÏCITÉ : UN COMBAT TOUJOURS D'ACTUALITÉ

Pour célébrer le centenaire de la Loi de séparation des Eglises et de l'Etat, notre Association a organisé, le 15 novembre dernier, à la Bourse du Travail de Paris, un débat sur le thème : «Mouvement ouvrier et laïcité», réunissant des syndicalistes et des chercheurs de l'Unsa éducation, de l'Institut de recherches de la FSU et de l'Institut d'histoire sociale de la CGT.

«L'Eglise est séparée de l'Etat, le budget des cultes est supprimé», proclamait déjà la Commune de Paris dans son premier décret, le 2 avril 1871. «La laïcité, cette idée philosophique, trouvait ainsi sa première concrétisation, devenant une valeur à vocation universelle», a rappelé Yves Pras, membre du Conseil d'administration des Amis de la Commune de Paris. La Révolution de 1871 est la fille des philosophes



européens du Siècle des Lumières, de Rousseau à Kant, sans oublier Condorcet, qui souhaitait «fonder la morale sur les principes de la raison», a rappelé notre Ami. Si les Versaillais ont fait preuve d'une telle férocité pendant la Semaine Sanglante, explique-t-il, «c'était pour éradiquer jusqu'au dernier ceux qui avait osé proclamer la liberté absolue de conscience!». «Le mouvement ouvrier n'a pas toujours été laïque», a lancé René Mouriaux, chercheur à l'Institut d'Histoire sociale de la CGT, avant de retracer les grandes étapes de cette relation. «En 1905, la CGT, concentrée sur la journée de huit heures et les risques de guerre, la CGT ne prêtait pas guère attention à la séparation des Eglises et de l'Etat». Elle approuvait le principe, mais la Charte d'Amiens écartait les débats sur «les opinions politiques ou philosophiques» que les travailleurs étaient invités à «professer au dehors» du syndicat, afin d'éviter les divisions.

Depuis 1989, le débat sur le foulard islamique divise la gauche, même s'il a abouti à la loi du 15 mars 2004 sur le port de signes religieux à l'école, note René Mouriaux, ajoutant que la loi de 1905 est remise en cause par le ministre de l'Intérieur. Des inquiétudes

partagées par Patrick Gonthier, secrétaire général de l'Unsa éducation, qui dénonce les atteintes répétées à la laïcité : proposition de Nicolas Sarkozy de financer les lieux de culte, publication d'une Fatwa (loi religieuse) par certains imams appelant à l'arrêt des violences dans les banlieues. Pour Patrick Gonthier, «l'apparence culturelle ou religieuse ne saurait tenir lieu de projet social». «La laïcité française est exigeante, mais sa valeur reste universelle, comme le montrent les nombreux pays qui nous l'envient», estime le dirigeant de l'Unsa éducation. Evelyne Rognon (1), de l'Institut de recherches de la FSU, souligne également que «toute tentative de réviser la loi de 1905 présenterait le risque majeur d'affaiblir la portée de la laïcité de la République, comme espace commun du vivre ensemble». La professeure de philosophie rappelle que ce texte fut à la fois «une loi de rupture et de conciliation».

**John Sutton**

(1) Co-auteur avec Louis Weber de l'ouvrage «La laïcité, un siècle après». Editions Syllepse. 205.



### MANIFESTATIONS

Deux initiatives, en partenariat avec le Musée d'Art et d'Histoire de Saint-Denis, se sont réalisées en Octobre 2005. Le 6 octobre 2005, la lecture de «La détenue de Versailles» de Céleste Hardouin a réuni un auditoire de vingt personnes et occasionné la vente d'une dizaine d'ouvrages.

Le 16 octobre, la conférence «L'action des femmes pendant la Commune», animée par Claudine Rey et

Claude Willard, a rassemblé un public essentiellement féminin d'une quarantaine d'auditeurs.

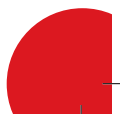
Cette dernière manifestation a suscité un débat d'actualité parfois passionné sur la condition féminine. Nous remercions Madame Sylvie Gonzalez, Conservateur du Musée de Saint-Denis, pour l'excellence de son accueil.

**Patrick Cavan**

### COMMÉMORATION DU 18 MARS 1871

Le samedi 18 mars 2006, parcours communard dans le XII<sup>e</sup> arrondissement de Paris.

Rendez-vous à 14 heures devant l'Opéra Bastille, place de la Bastille, métro Bastille.





## ie de l'association



### **SALON DU LIVRE AUTREMENT**

#### **LA MAISON DE VICTOR HUGO... à CUBA**

Troisième Salon du Livre Autrement. Dimanche 4 décembre, une personne s'arrête devant notre stand, regarde les livres et choisit finalement «Le canon Fraternité». Cette visiteuse nous dit : «C'est pour la collecte de livres faite au Salon pour alimenter la bibliothèque Victor Hugo à Cuba».

Les quatre amies présentes sur le stand prennent alors la décision d'imiter le geste de cette dame... Conciliabule... Après réflexion, le titre est choisi, ce sera «Julien de Belleville» de notre regretté Camarade Raoul Dubois. Toutes les quatre nous dédicaçons ce volume à la Maison de Victor Hugo et, ainsi, alors que nous préparons un hommage à Raoul, son souvenir restera présent, même de l'autre côté de l'océan...

### **BERNARD LAVILLIERS SUR NOTRE STAND**

Dimanche 4 décembre 2005, au troisième Salon International du Livre Autrement, Bernard Lavilliers qui en

était le Président s'est longuement arrêté devant notre stand. Il a abordé le problème de la déportation des Communards à Nouméa. Très ému, il a déploré l'absence de vestiges marquant cet événement drama-



tique. Puis il a parlé du cimetière de l'Île des Pins où reposent 139 déportés de la Commune. Un exemplaire de «Chantons la Commune» lui a été offert. Il a remercié l'Association.

*Micheline Pottiez*



### **ACCOMPAGNEZ L'AFFRANCHISSEMENT DE VOTRE COURRIER DU THÈME DE LA COMMUNE DE PARIS-1871**

#### **PREMIÈRE SÉRIE: L'AFFICHE ROUGE DU 5 JANVIER 1871**

Dès la fin de l'Empire, de réunions publiques en manifestations et en tentatives d'insurrections, la mise en place de la Commune est revendiquée.

C'est dans ce contexte d'agitation que le Comité central républicain des vingt arrondissements de Paris signe le 5 janvier 1871 un placard révolutionnaire qui est un véritable appel à l'insurrection contre le gouvernement capitulard, document que l'on a désigné comme «L'Affiche rouge» qui se termine par ces mots: «Place au peuple! Place à la Commune!».

Nous avons réalisé un timbre\* qui rappelle cet événement capital précédant de deux mois et demi l'insurrection du 18 mars, date de naissance de la Commune de Paris 1871.

\* Planche de 15 timbres (affranchissement lettre 20g) / 21 Euros port compris / Commande à adresser à l'Association des Amis de la Commune de Paris-1871, 46 rue des Cinq-Diamants, 75013 Paris) à l'attention de Maryse Bézagu, accompagnée d'un chèque à l'ordre de l'Association.



### **PLACE AU PEUPLE ! PLACE À LA COMMUNE**

L'initiative de la Commission Culture concernant la planche du timbre rappelant

«L'Affiche rouge» de Janvier 1871\* a, dès sa présentation, connu un franc succès auprès de nos adhérents. Cette action entreprise se poursuit à une plus grande échelle avec une conférence d'Alain Daltel, le 1<sup>er</sup> février à 17 heures 30 sur Albert Theisz,





directeur des Postes sous la Commune\*\*, et une exposition, du 30 janvier (8 à 19 heures) au 1<sup>er</sup> février (8 à 17 heures 30) au Centre de Philatélie à l'Hôtel des Postes, 52 rue du Louvre à Paris. Il y sera aussi question, à propos de notre première série de timbres, des différentes affiches rouges dans l'histoire du mouvement ouvrier en France.

\* En vente à l'Association, 2 euros.

\*\* On peut se reporter à l'incontournable biographie de notre Ami Georges Frischmann, «Albert Theisz, pionnier de l'Association parisienne de l'Internationale et de la première Chambre fédérale ouvrière, directeur des Postes de la Commune de Paris (1871)». Editions de la Fédération C.G.T. des P.T.T. 1994.



M.B.



### LE LANGAGE DES FLEURS

Chaque année, le dernier samedi du mois de Mai, nous retrouvons devant le Mur des Fédérés, les Amis de la Commune, les Amis d'autres associations, et de nombreux sympathisants afin de commémorer la fin de la Semaine Sanglante. Il fait doux, c'est le printemps, les drapeaux, les fleurs, la ferveur d'un auditoire recueilli regroupé en demi-cercle, pour écouter l'intervention de celui ou de celle d'entre nous qui rend hommage aux héros et aux martyrs de la Commune. Le 19 novembre dernier, dans la grisaille d'un samedi froid, réunis devant ce «Mur», nous avions tous en mémoire l'image de Robert Goupil\*, là-même où il prit

tant de fois la parole. La famille était venue entourer Jeannine, son épouse. Chacun a observé en silence un temps de recueillement avant de déposer une fleur rouge.

Jeannine Goupil, la gorge serrée par l'émotion, a remercié tous celles et ceux venus lui témoigner leur sympathie et rendre un hommage «communard» sobre et solennel à leur Ami...

Ce samedi de Novembre, le Mur se teinta de rouge, couleur de l'amitié indéfectible...

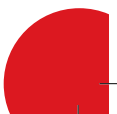
*Jacqueline Hog*

\* Un hommage sera rendu à Robert Goupil à l'issue de notre manifestation du 18 mars 2006.

### HOMMAGE À BORIS TASLITZKY

En Décembre dernier, un hommage a été rendu au peintre Boris Taslitzky au cimetière du Montparnasse.

Par la plume de notre Amie Eugénie Dubreuil, artiste peintre, un article dans le prochain bulletin à paraître en Mai évoquera l'homme, l'artiste et son œuvre.





## ie de l'association

### Le bulletin, vitrine de notre Association...



Sous l'impulsion de notre Ami Robert Goupil, notre bulletin s'est transformé au cours de ces dernières années. Il est devenu une véritable publication, tant par son contenu que par sa présentation et sa maquette. Mais avant d'arriver dans la boîte aux lettres de nos adhérents, sa mise en forme comporte plusieurs étapes.

Tout d'abord le choix des thèmes et des orientations susceptibles d'en constituer les grandes rubriques : éditorial, histoire, vie de l'association et notes de lecture.

Celles-ci forment l'épine dorsale du bulletin, mais ses colonnes sont bien évidemment ouvertes à d'autres sujets, actualités, hommage à nos Amis disparus, annonces de manifestations et de spectacles divers ayant trait à la Commune de Paris-1871, et les potins que nous intitulos «Brèves». C'est le Comité de Rédaction qui détermine le sommaire de chaque bulletin, sollicitant les plumes chez nos adhérents, mais n'excluant pas de publier des articles

issus de sympathisants non adhérents mais dont l'intérêt et/ou l'originalité enrichissent nos connaissances sur l'Histoire de ces soixante douze jours de cet événement trop souvent occultée...

Ensuite, il s'agit de «saisir» toutes ces copies, puis d'en assurer la relecture et les corrections. C'est le Comité de Lecture (les membres du Comité de Rédaction changent, pour la circonstance, de costume...) qui prend en charge cette opération. Malgré toute la vigilance de ses membres, quelques «coquilles» subsistent dans le bulletin «La Commune»..., «errare humanum est».

Reste la mise en forme définitive, la «mise en page» du bulletin, coordination des textes et de l'iconographie dans les 32 pages imparties. Cette opération s'effec-

tue chez l'imprimeur, à Saint-Denis. Il met à notre disposition le matériel informatique nécessaire ; il nous faut faire œuvre de patience... Car bien évidemment, l'imprimeur traite en priorité ses travaux ; ce qui en réalité demanderait à peine plus d'une journée de travail, s'étire sur pratiquement une semaine... C'est la rançon (pénible, très pénible!) d'être dépendant...

A quand une grande souscription pour un matériel informatique qui nous rendrait autonome ?... Au terme de la mise en page, les premières épreuves couleur

sont imprimées. Il s'agit, à ce moment, d'opérer une dernière vérification. Un Comité de lecture restreint s'en charge. Le «Bon à tirer» est signé. Le fichier informatique part à l'imprimerie pour y être traité. La livraison s'effectue, au «siège du 46» quelques jours plus tard. Il reste à nos Amis «volontaires» d'assurer la mise sous enveloppe. Coup de tampon à la poste, le bulletin est en route...

Malheureusement, nous avons perdu en quelques mois trois

plumes et non des moindres. Pierre Ysmal, Raoul Dubois et Robert Goupil s'en sont allés. Nul n'est irremplaçable, mais leur collaboration régulière à notre bulletin va sans aucun doute lui faire défaut.

Alors, n'hésitez pas à nous envoyer vos articles, il faut «assurer la relève» pour que vivent notre Bulletin et notre Association. Merci.

*Jacqueline Hog-Jean-Marc Lefébure*

**N'HÉSITEZ PAS  
À NOUS ENVOYER  
VOS ARTICLES,  
IL FAUT «ASSURER  
LA RELÈVE» POUR QUE  
VIVENT NOTRE BULLETIN  
ET NOTRE ASSOCIATION.**



## Barricade\*...



Au théâtre de la Belle Etoile à la Plaine Saint-Denis, la Compagnie «Jolie-Môme» joue «Barricade». C'est un spectacle «pas comme les autres» en ce sens qu'il se veut d'abord l'évocation vibrante d'une réaction populaire porteuse de progrès. Mais c'est aussi une pièce de théâtre réussie. Voilà deux raisons pour aller vibrer avec ses auteurs dans un rare climat de fraternité.

Nous sommes en 1871. A la suite d'un de ces nombreux conflits imbéciles qui ont ensanglanté l'histoire des nations, Paris est assiégé par l'armée prussienne. Tandis que les habitants les plus riches ont fui la capitale, les privations commencent. Et la misère au cul verdâtre va frapper la population restée sur place : c'est celle des ouvriers et des artisans dont les idéologues bourgeois disaient avec H.A. Frégier \*\* «classe laborieuse..., classe dangereuse». «Barricade» nous rappelle ces faits mal connus, l'organisation de la résistance et sa fin tragique. En effet, de cette période, mêlant l'irritation des assiégés à un désir récurrent de justice sociale, est née une révolution «pas comme les autres, car non seulement le peuple de Paris veut résister à l'envahisseur mais - en même temps - il s'oppose à un pouvoir totalement coupé des citoyens d'en bas. Pendant ces temps, peureusement réfugié à Versailles, Adolphe Thiers poursuit sans pudeur un processus de collaboration avec les Prussiens.

Le premier mérite de «Jolie Môme» est d'avoir monté ce spectacle en respectant l'histoire telle que l'on ose enfin en parler dans nos années 2000, c'est-à-dire sans exhibitionnisme suspect mais aussi très loin de l'ostracisme du siècle passé. En effet, sur l'action de la Commune de Paris et la riposte sanglante du gou-

vernement, il faudra bien qu'un jour nos professeurs et nos manuels scolaires nous disent pourquoi ils nous ont si longtemps nimbé ou simplement caché la vérité. Question ouverte à l'Education nationale et aux historiens : la vengeance impitoyable que l'armée française exerça sur la population parisienne serait-elle la mauvaise conscience de la République ?

Les autres mérites de la Compagnie «Jolie Môme» qui chante, danse et lie un irrespect poétique à un décapage nécessaire relèvent évidemment du théâtre lui-même. Inspirée par Louise Michel, Raoul Dubois, Vallès, Brecht, Vautrin, Chabrol et Adamov, elle revendique les textes et les dialogues, elle assume mise en scène, éclairage et décor et elle interprète également la pièce. Avec brio.

*Claude Chanaud*

**LE PREMIER MÉRITE  
DE «JOLIE MÔME»  
EST D'AVOIR MONTÉ  
CE SPECTACLE  
EN RESPECTANT  
L'HISTOIRE...**

\* «Barricade» par la Compagnie «Jolie Môme» au Théâtre de la Belle Etoile, 14, allée Saint-Just, 93210-La Plaine Saint-Denis. Téléphone 01 49 98 39 20.

\*\* Honoré-Antoine Frégier a publié chez J.-B. Baillière en 1840 «Des classes dangereuses de la population dans les grandes villes et de moyens de les rendre meilleures».



# N

## otes de lecture



### LA COMMUNE DE PARIS. UNE RÉVOLUTION SANS IMAGES\*

Bertrand Tillier constate que les rapports de la Commune de 1871 avec les «images» ont peu intéressés les historiens d'art en raison de l'obstacle de l'interdisciplinarité. L'idéologie vis-à-vis de «L'année terrible» n'a pas permis de définir un «corpus» à partir des œuvres et des opinions inspirées par la Commune (à l'exception de la photographie parfois manipulée par ses opposants). L'histoire de la Commune a suscité trop de falsification voire de dilution des «images» pour comprendre une transition de celle-ci avec la peinture impressionniste.

L'auteur rassemble les différents objets de représentation et étudie en détail l'engagement des artistes, leur répression, les institutions artistiques de la Commune et esquisse un «mémorial» malgré la prescription, la censure et le déplacement de «sens par «l'amnistie» décidée pour leur «disculpation» par les tenants de la répression.

**Philippe Léपालard**

\* «La Commune de Paris. Une révolution sans images». Bertrand Tillier. Ed. Champ Vallon (P.U.F.). 32 euros.



### CHANTONS LA COMMUNE\*

Les poètes de la Commune, en restituant la physiologie du peuple, témoignent des pathologies qui l'accablent. Journalistes de l'événement, éveilleurs de conscience, ils forment une chaîne transportant jusqu'à nous les chants de l'humanité. Cette poésie, à lire ou à chanter, est une façon de voir les choses ; elle apporte sa contribution au patrimoine de l'histoire, notre bien commun. Jean-Pierre Chabrol écrit : «Quand il s'agit de la Commune, je n'ai pas envie de couper les rimes en quatre. Faire dans la critique me paraît

indigne du sujet, l'objectivité sonne faux : les Communsards n'ont que ceux qu'ils méritent, des partisans ou des ennemis».

Ami(e)s accompagnés de notre brochure, chantons la Commune à la mémoire de ses protagonistes, vecteurs de nos idéaux, nos espoirs.

**Patrick Cavan**

\* «Chantons la Commune». Editée et vendue par l'Association des Amis de la Commune de Paris.



### A PROPOS DE LA BIOGRAPHIE DE LOUISE MICHEL\*

A l'heure du souvenir, quand la mémoire est au rendez-vous avec le temps, c'est souvent l'opportunité de voir fleurir des productions consacrées au sujet à célébrer.

Louise Michel et son odyssee n'échappent pas, là, à quatre vingt dix pages d'une vision d'auteur commisé-rative que je ne partage pas.

Louise, femme-citoyenne et saine d'esprit, est cons-

ciente du monde dans lequel elle vit, celui régit par le pouvoir organisé d'une classe pour l'oppression d'une autre. Non résignée à ce postulat, elle mène une vie de combat revendiquant autre chose que la charité, principalement la détermination à «Etendre le sentiment de la patrie au monde entier, le bien-être, le savoir à toute l'humanité, la science et la liberté pour tous».

Louise Michel vaut bien mieux que tout ce que l'on pourra dire d'elle, ses détracteurs même les plus miséricordieux ne peuvent réduire l'histoire d'une intelligence en adéquation avec l'optimiste de sa volonté. Pendant la Commune de Paris, Louise Michel, le peuple et ses «chefs» ont formés la classe combattante

de «la multitude d'en bas» et aucun de ces Communards n'a failli à ses engagements.

**Patrick Cavan**

*\* De Franz Van Der Motte*



## LE TEMPS DES CERISES\*

Une grande leçon de courage, d'amour, de lutte et d'espoir et «les cerises reviennent chaque année».

Un bel ouvrage à offrir à nos jeunes.

**Alice Belem**

*\* «Le temps des cerises». Philippe Dumas.  
Edition L'école des loisirs.*



## LA ROUGE MARE DU HAUT-PLESSIS\*

L'idée est originale puisque l'auteur, à travers le récit d'un enfant de huit ans, raconte des épisodes importants de l'histoire comme la Commune de Paris, la Guerre de 1914-1918, celle de 1939-1945.

La rouge mare au fond d'argile se situe en Basse-Normandie, près de Brétoncelles. L'enfant en ce printemps 1944, écoute le soir à la veillée son père raconter ses souvenirs de la Grande Guerre et ceux de l'arrière grand-oncle Communiste.

Le grand oncle a vu le massacre des Communistes, leur courage, et l'enfant s'imprègne avec force de cet exemple pour supporter sa guerre à lui en ce Printemps quarante-quatre. Il puise dans les aspirations à la démocratie du grand-oncle, l'envie de vivre, l'envie de bonheur. L'insouciance apparente de l'enfant est admirablement décrite : la Rouge mare, au bord de laquelle tout aspire à la paix peut devenir rouge de

sang. Alors qu'il s'amuse avec les grenouilles, il frôle la mort : «elle n'était pas au rendez-vous» raconte-t-il philosophe... Le récit comporte aussi de larges extraits de l'article «Hier et demain» de Jean Jaurès paru dans L'Humanité en 1907 pour l'anniversaire de la Commune.

L'ouvrage se termine par quelques textes de chants de lutte du monde ouvrier que l'on chantait en famille, lors des fêtes, chez l'auteur. Tout cela fait que ce récit rappellera sans doute à quelques lecteurs des souvenirs similaires.

**Claudine Rey**

*\* La Rouge mare du Haut-Plessis.  
Gérard Vallée.  
Editions Page de garde. 16 euros.*

# N

## otes de lecture



### PRISE DE POSSESSION\*

En France, la fascination réciproque des gens qui écrivent et des leaders politiques fut rarement démentie et il en résulte une collusion récurrente entre le pouvoir de l'Etat et le pouvoir littéraire. Richelieu n'y fut pas pour rien en créant l'Académie Française. Plus tard, Giscard d'Estaing, Pompidou et Mitterrand s'inscrivirent sans difficulté dans ce cheminement déblayé par les Bourbons. Tout ça pour dire que Louise Michel, femme de lettres mais surtout d'engagements politiques vibrants, est une exception à cette tradition élitiste car, brandissant le drapeau des libertaires, elle demande dans ce petit livre la fin de tous les pouvoirs : le politique, le financier et aussi tous les autres, y compris celui du suffrage universel. Peut-on en parler sans rire ? nous dit-elle.

L'Anarchie c'est l'Ordre par l'Harmonie.

Voilà son postulat. Et son message d'action fut : Ne prenez pas le pouvoir ... Prenez possession de vos droits d'êtres humains. Contrairement aux autres partis de gauche qui vont la suivre sur le terrain de certaines revendications, elle se refuse à prendre le pouvoir puisqu'il y aurait expropriation ce qui impliquerait une exclusion pour certains. Et sur la lancée de son engagement, elle va mettre dans le siècle à venir des espoirs extraordinaires d'égalité et de liberté dont elle souligne qu'ils sont les seuls biens



mais qu'ils sont incompatibles avec une quelconque notion de possession. Donc de pouvoir.

Plus même, dans «Prise de Possession» elle va annoncer un âge d'or au-delà d'un capitalisme qu'elle juge condamné. Depuis, lors du XX<sup>e</sup> siècle, des partis totalitaires de gauche et de droite ainsi que des tyrans opportunistes nous ont fait vivre les plus consternantes périodes d'exploitation de l'homme par l'homme de l'histoire du monde. Louise ne l'aura pas vu venir. Et l'âge aujourd'hui, est plus d'argent que d'or. A lire pour une pensée vigoureuse, indignée, libre, généreuse, respectueuse des autres et animée de l'esprit de résistance. Son approche dont la formule

joint certains systèmes de pensée contemporains concluant à l'écroulement des hiérarchies pyramidales au profit de réseaux transversaux plus subtils.

Ayant sur ce sujet plus d'espoirs que de certitudes, je conclurai simplement comme Jacques Le Flou, son préfacer :

LOUISE ON T'AIME !

C.C.

Louise Michel. Editeur J.P. Rocher.  
Prix 12 euros



A propos de l'article «Les cent jours» paru dans notre dernier bulletin, nous avons reçu de deux de nos adhérents, des remarques exprimant pour l'un, soit des réserves et des oppositions, pour l'autre une vive approbation et ce, quelques soient les positions exposées, partagées ou non. Une réponse a été adressée à l'un et à l'autre de nos Amis par l'auteur de cet article. La rédaction



**«À LA CHARGE !»  
UNE EXPOSITION AU MUSÉE  
DE SAINT-DENIS**

Du 18 novembre 2005 au 27 février 2006, le Musée d'Art et d'Histoire de Saint-Denis\*, très riche déjà en documents historiques sur la Commune de Paris, agrmente les salles consacrées à celle-ci de caricatures d'époque. On y retrouve nombre de caricaturistes et notamment des dessins de Gill. Les charges contre Thiers ou d'autres personnalités où le portrait est exagération du trait, conduisent à coup sûr à faire chuter de son piédestal la personne visée. Les salles du rez-

de-chaussée, comportant des dessins des périodes récentes (avec Tim, Plantu, Willem, etc.), nous rappellent bien des souvenirs.

S'il est vrai, comme le souligne Bertrand Tillier, cheville ouvrière de cette exposition, que «l'Histoire et l'actualité sont les matériaux du caricaturiste», nous avons retrouvé là une passionnante exposition.

*Claudine Rey*

\* Musée d'Art et d'Histoire. 22, rue Gabriel Péri,  
93200-Saint-Denis. Métro Porte de Paris.



**RECHERCHE ANCIENS BULLETINS...**

Je recherche d'anciens bulletins de l'Association. Je me suis, dans un premier temps, attelé à mettre tous les textes et images des bulletins en ma possession sur un support informatique qui peut être lu par tous. J'en ai laissé une copie à l'Association. Aujourd'hui, pour être plus complet, je recherche les bulletins antérieurs à 1997 pour réaliser la même opération. Merci

aux Amis qui pourraient me les confier juste le temps d'effectuer cette opérations.

Adresser votre envoi à l'attention de Pascal Bonnefemme Association des Amis de la Commune de Paris, 46, rue des Cinq-Diamants, 75013 Paris.  
Tél. 01 45 81 60 54. Par avance, merci.

**LE PROCHAIN BULLETIN PARAÎTRA  
DÉBUT MAI 2006.  
DATE LIMITE DE REMISE DES ARTICLES :  
31 MARS 2006.**

**Adressez directement vos articles  
à Lefébure Jean-Marc  
30 Grande-Rue Saint-Laurent, 10400-Nogent-sur-Seine  
Téléphone 03 25 24 80 73**

**Vous pouvez y joindre tout document iconographique :  
photocopies de bonne qualité ou originaux qui vous seront restitués**

**LES AMIS  
DE LA COMMUNE DE PARIS**

46, rue des Cinq-Diamants, 75013 Paris

Tél. : 01 45 81 60 54

Fax : 01 45 81 47 91

e-mail :

amis@commune1871.org

Site Internet :

www.commune1871.org



Création/Réalisation :  
Jean-Marc Lefebure  
Comité de rédaction :  
Jacqueline Hog, Marcel Cerf,  
Claude Chanaud,  
Bernard Eslinger,  
Maxime Jourdan, Yves Pras,  
Claude Willard  
Impression : PUBLIC-IMPRIM 5994